

INTÉGRER LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES DANS LES VILLES ET LES TERRITOIRES : QUELS LEVIERS D'ACTION ?

Journée co-organisée avec l'observatoire des Territoires d'industrie (OTI)

éditions PUCA



INTÉGRER LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES DANS LES VILLES ET LES TERRITOIRES : QUELS LEVIERS D'ACTION ?

SYNTHÈSE DE COLLOQUE - 7 NOVEMBRE 2022

Journée co-organisée avec l'OTI

Plan Urbanisme Construction Architecture
Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
Arche Sud - 92055 La Défense cedex
www.urbanisme-puca.gouv.fr

Directrice de la publication

Hélène Peskine, secrétaire permanente du PUCA

Responsables de l'action

Isabel Diaz, secrétaire permanente adjointe du PUCA,
Thierry Weil, professeur à Mines ParisTech et pilote de l'observatoire des
Territoires d'industrie

Maquette et mise en page

Bénédicte Bercovici, chargée de valorisation du PUCA

Rédaction :

Florence Berthezène, *Voyelles*.

Janvier 2023

Couverture : © Hugues-Marie Duclos, Terra

Si l'objectif de réindustrialiser la France semble faire consensus, des interrogations subsistent, notamment quant aux modalités de l'implantation spatiale des activités industrielles. Le retour de l'industrie soulève des questions de disponibilité du foncier, d'acceptabilité sociale des projets, d'insertion dans le milieu urbain ou de compatibilité avec une bonne qualité de vie. La présente journée d'études a été proposée par le Plan urbanisme construction architecture (PUCA) et l'observatoire des Territoires d'industrie (OTI) pour mettre en commun les réflexions des acteurs des territoires et partager les solutions.

SOMMAIRE

Pages

07	OUVERTURE
13	LA VILLE PRODUCTIVE, RÊVE OU (FUTURE) RÉALITÉ ? EXEMPLES
31	5 MINUTES POUR UNE THÈSE
35	L'INDUSTRIE DANS LES TERRITOIRES, UNE HISTOIRE DE DIALOGUE ENTRE ACTEURS ?
47	INDUSTRIE DES VILLES OU INDUSTRIE DES CHAMPS ?
56	5 MINUTES POUR UNE THÈSE
59	ATELIER 1 – ORGANISER LE RENOUVEAU DES TERRITOIRES INDUSTRIELS
77	ATELIER 2 – LE FONCIER ET LA VILLE PRODUCTIVE : UNE INCOMPATIBILITÉ ?
91	RESTITUTION DES ATELIERS ET CONCLUSION

Journée organisée avec :



La journée était animée par Razzy HAMMADI, directeur général de News Tank Cities.

OUVERTURE

- Isabelle LAUDIER, responsable de l'Institut pour la recherche de la Caisse des dépôts
- Isabel DIAZ, secrétaire permanente adjointe du Plan urbanisme construction architecture (PUCA)
- Thierry WEIL, pilote de l'observatoire des Territoires d'industrie (OTI)

Isabelle Laudier

De nombreuses institutions sont impliquées dans la thématique de la ville productive et de l'industrie au sein des territoires, a fortiori dans le contexte de transition écologique.

L'Institut pour la recherche de la Caisse des dépôts est dédié au soutien d'études, de projets de recherche, de chaires ou de partenariats en lien avec les métiers et les priorités stratégiques du groupe. Les résultats de ces travaux doivent permettre de nourrir la réflexion opérationnelle. Ils sont également un moyen d'ouvrir les échanges avec une pluralité d'acteurs.

La Caisse des dépôts a récemment défini sa raison d'être, qui s'articule autour de quatre enjeux : le développement et la souveraineté économique, la transformation écologique, la cohésion territoriale et la cohésion sociale. Cette dernière thématique, qui englobe notamment les sujets du vieillissement ou de la formation professionnelle, est un peu plus éloignée de notre sujet. Les autres dimensions, en revanche, le concernent directement. En effet, en rapprochant les activités productives des villes, l'objectif vise à raccourcir les circuits, valoriser les ressources locales et ainsi favoriser la transition vers un nouveau modèle.

Les travaux menés dans le cadre de l'Institut pour la recherche sous la responsabilité de Diane de Mareschal, en charge des enjeux territoriaux, questionnent les moteurs du développement économique, les impacts de la crise et les modalités d'adaptation au changement climatique. Ils mettent également en évidence la nécessité de repenser la gouvernance et de renforcer la coopération entre les acteurs locaux.

Isabel Diaz

Le Plan urbanisme construction architecture (PUCA) est une structure interministérielle placée sous la tutelle des ministères de la culture, de l'enseignement supérieur et de la recherche, et de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Elle est rattachée à la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), qui lui octroie son budget de fonctionnement et une grande partie de ses agents.

Ses travaux sont suivis et orientés par un comité de parties prenantes, présidé par Stéphanie Dupuy-Lyon, directrice générale de l'aménagement, du logement et de la nature. Composé de trois collèges, réunissant des partenaires (maîtres d'ouvrage, collectivités locales, entreprises de services urbains, d'architecture ou de construction, opérateurs publics et privés, associations), des scientifiques et les directeurs d'administration centrale des ministères de tutelle, il valide les priorités pluriannuelles. Celles-ci seront prochainement fixées pour la période 2023-2027.

Depuis les années 2000, le groupement d'intérêt public EPAU (Europe des projets architecturaux et urbains) est adossé au PUCA. Cette structure opère les plateformes d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU), ainsi que des programmes dédiés par exemple à la qualité du logement ou d'autres démarches comme le concours Européen.

L'activité du PUCA repose principalement sur la commande de recherches, d'études et d'expérimentations dans les domaines de l'urbanisme, de la construction et de l'architecture, en lien avec les enjeux sociétaux, climatiques et technologiques. Elle mobilise un grand nombre de partenaires, parmi lesquels l'Agence nationale de la cohésion des territoires pour les sujets de sobriété foncière, l'ANAH et l'USH pour le logement, le Cerema et l'ADEME pour l'énergie, le Club Ville Aménagement, le Muséum national d'histoire naturelle et l'Office français pour la biodiversité, ainsi que des collectivités territoriales, notamment dans le cadre des POPSU, et des concepteurs pour des programmes comme AMITER s'agissant des territoires exposés aux inondations ou TOTEM pour le logement en outre-mer. La Caisse des dépôts et La Fabrique de l'industrie sont également des partenaires majeurs.

Depuis quelques années, les travaux du PUCA se caractérisent par une hybridation de leur pilotage, mené conjointement par les chercheurs et les partenaires. Cette approche permet de mieux rendre compte de la complexité des sujets. L'accélération des transformations suppose la construction de connaissances croisées, mobilisant une grande diversité d'expertises.

Le PUCA et le GIP EPAU sont pleinement mobilisés pour la valorisation des travaux. Les formats ont été renouvelés à l'occasion de la crise sanitaire, avec le développement des webinaires notamment. Néanmoins, la rédaction et la publication d'ouvrages restent fondamentales. Parmi les dernières parutions, citons *La ville à l'épreuve de la crise sanitaire* d'Emmanuelle Gangloff et Hélène Morteau, *La valeur des territoires hors-jeu – Leçons espagnoles, italiennes et polonaises* de Xavier Desjardins et Philippe Estèbe qui aborde également des sujets proches de ceux au cœur de cette journée d'études.

Neuf recherches ont été lancées sur la ville productive et la place du travail en ville. Ce programme s'inscrit dans un contexte de regain d'intérêt pour l'accueil d'activités industrielles et servicielles de la part des collectivités locales. Le Cerema et l'UMR Pacte de l'université de Grenoble ont publié, en février 2020, leur rapport final sur le rôle de l'action publique et des acteurs privés dans le maintien et le développement des activités productives en ville (document accessible sur le [site du PUCA](#)). Il insiste notamment sur l'importance d'un urbanisme négocié avec le monde des entreprises, en tenant compte de la disponibilité foncière et immobilière. Plusieurs projets restent en cours, qui comparent les expériences des deux territoires anciennement industriels que sont la métropole européenne de Lille et la région de Bruxelles-Capitale ou qui partent à la découverte, avec une approche plus anthropologique, des métiers parisiens de l'artisanat. D'autres explorent l'univers des travailleurs essentiels à la ville ou s'interrogent sur les dynamiques du e-commerce.

Thierry Weil

L'intégration de l'industrie dans les villes et les territoires interpelle aussi bien les urbanistes et les architectes que les économistes. Il est très important que ces communautés puissent travailler ensemble et s'enrichir de leurs points de vue complémentaires.

L'observatoire des Territoires d'industrie (OTI), créé il y a trois ans et demi à l'initiative de la Caisse des dépôts et de La Fabrique

de l'industrie grâce à des financements apportés par ces partenaires, par l'ANCT et par Intercommunalités de France, a pour objectif d'aider les acteurs à se saisir de cette nouvelle politique publique. Pour favoriser le partage d'expériences et les retours du terrain, des séminaires sont organisés mensuellement.

Avec des chercheurs de Poitiers et de Nanterre, l'OTI a mené des enquêtes approfondies sur certains territoires pour mieux appréhender les ressorts du dynamisme industriel. D'ici six mois, Caroline Granier publiera une synthèse de ces observations et analyses. Ces travaux, comme le programme de notre journée d'études, recouvrent très largement les conclusions que j'avais pu formuler en étudiant la Silicon Valley au milieu des années 1990 ou la politique des pôles de compétitivité à la fin des années 2000.

Le dynamisme économique d'un territoire particulier repose sur la combinaison de multiples facteurs, qui doivent être mis en synergie. Privilégier seulement certains de ces facteurs conduit souvent à l'échec, comme le montrent les très nombreuses tentatives de clonage de la Silicon Valley dans divers endroits du monde.

Chaque territoire a des ressources historiques qu'il peut mobiliser et parfois des handicaps qu'il doit prendre en compte. Une analyse lucide de la situation constitue un préalable indispensable, même s'il s'agit de l'étape la plus facile. L'enjeu est ensuite de construire avec l'ensemble des acteurs un projet commun capable de surmonter les difficultés identifiées.

Au début des années 1990, en plein marasme économique, de nombreux acteurs publics et privés de la Silicon Valley ont créé la Joint-Venture Silicon Valley Network pour réfléchir à des mesures concrètes favorables au développement de la région. Les industriels se plaignaient notamment des délais excessifs d'obtention des permis de construire. L'administration du comté de Santa Clara a donc accepté d'accueillir les ingénieurs de reengineering d'une entreprise locale. Ils ont revu les procédures, optimisé les modes de fonctionnement et fait baisser les délais d'instruction de plusieurs mois à une semaine. De telles initiatives concrètes sont envisageables partout.

Les problèmes que rencontrent les territoires pour attirer des industries sont divers. Ils doivent réussir à faire venir des personnes extérieures à la région, aider leurs familles à s'installer, former aux métiers concernés, trouver du foncier disponible, améliorer les transports publics et bien d'autres infrastructures, etc. Des solutions originales seront présentées tout au long de cette journée. Celles-ci mettent souvent en œuvre des coopérations nouvelles entre des acteurs qui jusqu'à présent s'ignoraient. Au-delà de l'opportunité initiale créée par telle ou telle politique publique, elles doivent toutefois être pérennisées pour produire pleinement leurs effets.

LA VILLE PRODUCTIVE, RÊVE OU (FUTURE) RÉALITÉ? EXEMPLES

- Flavie FERCHAUD, maîtresse de conférences en aménagement de l'espace et urbanisme, Université Gustave Eiffel – Lab'URBA
- Alysée FLAUT, directrice de la communication de Kickmaker
- Annette GROUX, professeure des Universités, Laboratoire TVES, Université de Lille
- Patricia LEJOUX, chargée de recherche, Laboratoire Aménagement Économie Transports, CNRS, ENTPE, Université Lyon 2
- Christine LIEFOOGHE, maîtresse de conférences en géographie économique, Laboratoire TVES, Université de Lille
- Olivier LLUANSI, associé PwC Strategy&, Senior Fellow ESCP Business School



© Hugues-Marie Duclos, Terra,

Razzy Hammadi

Il est important de faire se rencontrer la recherche et les constats du terrain, pour prendre la mesure des écarts et envisager les perspectives. Au cours de cette table ronde, nous envisagerons la situation de différents territoires, nous aborderons les limites auxquelles ils sont parfois confrontés et nous réfléchirons à l'accompagnement qui peut être proposé au quotidien.

Flavie Ferchaud

Nous disposons des premiers résultats d'un projet de recherche mené avec deux autres enseignants-chercheurs du Lab'URBA et deux agences, Alphaville et Le Sens de la Ville, dont l'objectif est de répondre à plusieurs questions sur les dynamiques de localisation des activités productives et sur la manière dont les acteurs publics et leurs partenaires appréhendent les problématiques de localisation de ces activités, en s'interrogeant sur les outils qu'ils mettent en œuvre pour favoriser leur retour ou leur maintien. Ces résultats se fondent principalement sur l'analyse des situations de Rennes et Bordeaux, avec une mise en perspective par rapport aux expériences de Vienne, Berlin et Turin, et la prise en compte des problématiques de localisation des activités productives dans l'action publique est croissante, notamment sous l'effet du ZAN (Zéro Artificialisation Nette).

Qu'est-ce qu'une ville productive ?

Le concept de ville productive recouvre des activités de natures très différentes de production, de réparation ou de support, comme la logistique, le commerce de gros, le stockage de matériaux, etc. Il englobe la petite industrie, l'artisanat – de l'art au BTP – et l'économie circulaire.

Cette diversité pose la question des locaux, qui doivent répondre à des besoins extrêmement variés. De fait, des activités peuvent se développer dans de petites cellules d'une vingtaine de mètres carrés, tandis que d'autres doivent disposer d'entrepôts de plusieurs centaines de mètres carrés. Leurs moyens et leurs stratégies en matière d'immobilier diffèrent également. Certains arti-

sans du BTP peuvent privilégier une logique patrimoniale, ce qui est plus rarement le cas des acteurs de l'économie circulaire. En matière d'implantation, la priorité peut être donnée à la proximité avec le bassin d'emploi, des aménités urbaines ou des infrastructures routières.

En somme, la ville productive correspond à une diversité de situations et d'activités, dont les réalités, les contraintes et les dynamiques sont multiples. Tous les acteurs en ont une vision qui leur est propre, y compris au sein d'un même territoire.

Quelle place pour les activités productives en ville ?

Pour reprendre le titre de la table ronde, on ne rêve pas de n'importe quelle activité productive dans n'importe quel espace de la ville.

Ce constat n'est pas nouveau. Dès le XVIII^e siècle, les usines ont été installées en marge des villes. Si elles se sont parfois retrouvées intégrées au tissu urbain, c'est en raison du développement des faubourgs ou des banlieues. Ce positionnement périphérique n'est pas contesté par les acteurs. Les usines produisent des nuisances difficilement compatibles avec des usages résidentiels notamment. Il en est de même pour les activités de logistique, de commerce de gros ou de stockage. Alors qu'elles sont très consommatrices de foncier, leur implantation dans les centres urbains est difficile à envisager.

La situation est différente s'agissant de l'artisanat, y compris la réparation ou la maintenance. Ces activités ont toujours fait partie de la vie urbaine. Elles restent plutôt souhaitées au sein de la ville dense. Toutefois, même s'ils veulent s'y maintenir, certains acteurs résistent mal à la pression foncière. Ils peuvent en outre avoir des besoins en matière de stationnement ou de circulation en décalage avec les contraintes propres aux centres urbains, qui favorisent désormais la piétonnisation et les mobilités douces.

Les activités productives du champ de l'économie sociale et solidaire sont également souhaitées en ville et peuvent d'ailleurs être accompagnées dans leur implantation. Cependant, si des ressourceuses peuvent assez facilement trouver leur place, il est plus

compliqué d'installer des structures plus importantes, comme celles de l'ENVIE. Développer la récupération et la réparation d'électroménager nécessite du foncier et entraîne des flux de circulation importants.

Quels outils pour quels objectifs ?

Idéalement, les activités de la ville productive ne produisent pas de nuisances, ne génèrent pas de flux de circulation et ne sont pas trop consommatrices de foncier. Certes, le décalage est évident avec la réalité de la plupart des activités. Néanmoins, la prise en compte des problématiques liées aux activités productives dans l'action publique devient une priorité pour de plus en plus de collectivités. Ce mouvement est sous-tendu par des enjeux socio-économiques et politiques, avec la volonté de préserver l'emploi industriel, de promouvoir l'économie circulaire ou de composer avec la raréfaction du foncier dans le cadre du ZAN.

Si cette prise en compte est réelle, elle n'aboutit pas encore à une action publique structurée. Il existe une myriade d'outils, en réflexion ou déjà mis en œuvre. Ils ciblent des activités différentes et peuvent se combiner entre eux pour essayer de répondre aux besoins des acteurs du développement économique comme des acteurs de l'aménagement. Dans le cadre de notre projet de recherche, nous en avons établi une typologie en fonction des objectifs poursuivis.

Les zones d'activité focalisent l'attention des acteurs publics et privés, avec notamment des logiques d'achats de foncier. Celles-ci ne s'inscrivent pas nécessairement dans le cadre d'une stratégie formalisée, mais relèvent plutôt d'opérations opportunistes, avec l'application de procédures de préemption ou d'expropriation. Des conventions d'occupation temporaires peuvent ensuite être mises en place en attendant des projets plus pérennes.

Des démarches de requalification de zones d'activité sont parfois mises en œuvre, comme à Rennes avec la zone de La Janais. Stellantis y a cédé une partie de son foncier à la métropole, qui souhaite y développer un pôle d'excellence industrielle dans le champ des matériaux de construction et des mobilités.

Les collectivités et les agences d'urbanisme ont conscience du potentiel d'optimisation spatiale des zones d'activité. Cependant, les opérations de densification sont encore rares et peu structurées. Elles relèvent essentiellement d'actions ponctuelles, parfois même un petit peu « bricolées ». À Rennes, une entreprise qui souhaitait déménager dans une autre zone d'activité a vu son projet conditionné à la densification de la parcelle qu'elle voulait céder. Aujourd'hui, seule une convention d'ordre moral peut être conclue entre la collectivité et les acteurs économiques concernés. Une nouvelle ingénierie serait nécessaire pour aller plus loin, avec des outils juridiques adaptés.

Razzy Hammadi

Quels enseignements tirer de l'expérience lyonnaise ? Les élus s'étaient résolument engagés dans la thématique de la ville productive, en revendiquant un positionnement de « métropole fabricante ».

Patricia Lejoux

Les résultats ci-dessous sont issus d'une recherche menée en collaboration avec ma collègue Rachel Linossier, maîtresse de conférences à l'université de Lyon, la métropole de Lyon, le cabinet d'architecte Patriarche et le bureau d'études OPEO, spécialisé dans les questions industrielles.

Une stratégie revendiquée

L'expérience lyonnaise s'inscrit dans un contexte métropolitain, ce qui la différencie de celles des villes intermédiaires.

À Lyon, les activités productives sont encore très visibles dans le tissu urbain. Depuis 2016, la métropole s'est engagée dans une stratégie de développement économique reposant sur le concept de « métropole fabricante ». Malgré les changements d'exécutifs, celle-ci n'a jamais été remise en cause. Elle vise à maintenir les activités productives existantes, mais également à les renouveler, pour tenir compte des enjeux de transition écologique, énergétique et numérique. Elle passe par la mobilisation

des outils d'aménagement, afin de faire émerger des quartiers « fabricants », des rez-de-chaussée « fabricants », etc.

Des contraintes difficiles à surmonter

Cette démarche s'inscrit dans la longue histoire industrielle de la métropole lyonnaise. Elle se heurte toutefois aux problématiques de disponibilité et de prix du foncier, avec une forte concurrence entre les activités productives, le logement et le tertiaire. Il est très difficile de proposer des programmes immobiliers dans lesquelles les tarifs restent accessibles pour les entreprises qui souhaitent s'implanter et se développer.

En outre, les politiques urbaines manquent de cohérence. Les politiques de mobilité et d'aménagement urbain s'adressent en premier lieu aux habitants, mais peuvent entrer en contradiction avec les politiques de développement économique. Globalement, la circulation des marchandises au sein des villes reste encore largement impensée. Dans les faits, un certain nombre d'activités productives cohabitent avec des logements. Or cette mixité n'est pas toujours voulue par les acteurs.

Razzy Hammadi

Finalement, qui rêve de la ville productive ? L'entreprise ? La collectivité ? Est-ce une illusion d'imaginer une usine pleinement insérée dans le tissu urbain, avec des trajets emploi-domicile réduits ? La réalité des nuisances peut-elle transformer le projet en cauchemar pour certains ?

Abordons maintenant les expériences de Lille et de Bruxelles, en approfondissant la question des opportunités et des limites, notamment en matière de modèle économique.

Christine Liefoghe

Lille et Bruxelles sont deux villes de tradition industrielle qui ont connu une très forte désindustrialisation, ce qui leur confère un certain nombre de points communs.

Quelles représentations de la ville productive ?

Lors d'un atelier consacré aux représentations des différents acteurs de l'économie, de l'urbanisme et de l'aménagement en matière d'activités productives, les échanges ont montré qu'il n'était pas pertinent d'aborder le sujet par la nature des activités, lesquelles ont également besoin de services pour fonctionner et ne peuvent donc pas être prises en compte de manière isolée. Il est possible de le faire par la compréhension des chaînes de valeur, mais l'exercice, testé à Dunkerque et en expérimentation à Lille avec un outil intitulé « La Toile industrielle », s'avère particulièrement complexe.

Bruxelles a privilégié une approche par l'immobilier et le foncier. L'opérateur Citydev propose des modules de différentes surfaces pour répondre à des besoins variés, y compris l'extension d'entreprises existantes. Plusieurs formules sont possibles, avec des parcs de PME, de la mixité verticale avec des rez-de-chaussée productifs ou de la mixité verticale à l'échelle d'un quartier. L'objectif est d'éviter une totale résidentialisation de la ville.

Quelles activités, pour qui et pourquoi ?

Une autre logique, qui renvoie à la notion de ville rêvée, est celle des référentiels. Quelles activités veut-on attirer ou conserver et pourquoi celles-ci plutôt que d'autres ? Différents modèles sont envisageables, en s'appuyant notamment sur l'économie circulaire. Les médias ont également relayé le concept de ville des makers. Toutefois, les fablabs que nous avons interrogés ont affirmé, à de rares exceptions près, qu'ils n'étaient pas prêts à produire. Certains prônent le développement de la foundational economy, dont l'objectif serait d'assurer le bien-être des citoyens et leur sécurité en matière d'approvisionnement. L'industrie 4.0 est aussi très à la mode, mais son éclatement en petites unités n'est peut-être pas très réaliste au regard des investissements qu'elle nécessite. Lille et Bruxelles essayent plutôt de développer une économie des proximités. Cette notion, encore un peu floue, consiste à raccourcir les circuits et à renforcer l'ancrage local.

Annette Groux

La concurrence avec l'habitat

Lille et Bruxelles disposent d'un foncier industriel historique, très largement obsolète. Des politiques de renouvellement urbain ont été initiées il y a déjà une quarantaine d'années, avec la problématique de la concurrence entre les usages et notamment avec l'habitat.

La métropole de Lille, compétente en matière d'habitat, a développé des programmes ambitieux avec une planification très précise et des engagements en matière de moyens. La production de logements est beaucoup plus standardisée, mais nécessite de trouver du foncier, surtout dans un contexte de renouvellement urbain plus que d'extension.

Bruxelles est encore plus contrainte en matière de foncier, puisque toute la superficie de la région capitale est pratiquement construite. En 2013, le plan régional d'affectation des sols devait permettre d'attirer une population nouvelle et de répondre à ses besoins en logements. Même les zones d'entreprises en milieu urbain (ZEMU) visaient à faire revenir de l'habitat dans les anciens quartiers industriels.

Une mixité renouvelée à faire accepter

Le développement économique est désormais mieux pris en compte dans la planification, avec la recherche de davantage de mixité.

À Lille, la refonte du PLU pourrait imposer des servitudes fonctionnelles. Chaque projet de construction d'habitat de plus de 3 000 mètres carrés devrait s'accompagner de 5 à 10 % d'activités économiques. Une réflexion est en cours pour préciser la définition de ces dernières et éviter l'installation uniquement de bureaux. Si cette démarche paraît intellectuellement intéressante, elle se heurte à un certain nombre de résistances, qui ont émergé au cours de la concertation. Beaucoup de communes de la métropole ne sont pas favorables à un retour de l'industrie sur leur territoire. Un important travail de pédagogie est à mener auprès des habitants, mais également des élus.

Des questionnements viennent aussi de la part des promoteurs. Ils savent intégrer des commerces ou des bureaux, mais n'ont pas la même expérience s'agissant de l'artisanat ou de la petite industrie. Ils auront donc besoin de compétences nouvelles.

Bruxelles est un peu plus avancée dans la concrétisation des opérations de mixité, avec les projets de Citydev notamment. Un atelier y est prévu au printemps 2023 pour approfondir les problématiques liées à l'insertion des activités économiques au sein de projets immobiliers. Celle-ci suppose en effet de gérer les flux, les risques ou les nuisances sonores. Des grilles de décibels peuvent être à respecter en fonction des jours de la semaine ou des heures de la journée.

Razzy Hammadi

Après celui des collectivités locales, adoptons maintenant le point de vue des entreprises. Quelles solutions pratiques envisager pour les réconcilier et disposer d'une grille de lecture globale ?

Olivier Lluansi

J'accompagne désormais des industriels, mais j'ai aussi travaillé dix ans chez Saint-Gobain où j'ai notamment géré le cas d'une usine de verre à Séville, tellement insérée dans le tissu urbain qu'elle cristallisait les tensions avec la population, et animé un groupe de travail sur l'implantation des futurs sites du groupe.

Un environnement en mutation

Le contexte a profondément évolué, car le fait productif est redevenu un sujet de débat public. Par ailleurs, les lieux de production se diversifient. Le modèle unique de l'usine est mort en même temps que le modèle fordien d'organisation du travail. Il ne sera pas remplacé par un autre, mais par une multitude d'approches, dont certaines ne parviendront probablement pas à trouver leur place. Des idées qui paraissent très séduisantes, comme la micro-usine installée derrière le magasin et capable de proposer des articles très personnalisés, peinent à se concrétiser. La produc-

tion distribuée reste également au stade exploratoire.

La proximité avec la R&D prend probablement une nouvelle dimension. Pour faciliter les transferts de savoir-faire, il est important que la start-up portant le projet et la première usine se situent dans la même zone géographique. Sans avoir de portée générale, une expérience dans les biotechnologies a montré que les risques liés à l'éloignement étaient beaucoup plus importants que les économies qui pourraient être réalisées en optimisant les coûts. Il est probable que cette dimension sera très forte dans le développement de l'industrie de demain.

Des contraintes qui perdurent

Les échelles de temps entre le développement d'une ville et de l'industrie ne sont pas les mêmes. Quand un chef d'entreprise choisit un site pour s'implanter, il aimerait que celui-ci soit lancé dans les 10 à 15 mois. Or de tels délais ne sont pas compatibles avec les procédures actuelles.

Ce décalage existe également de manière inversée. Certaines usines, qui accueillent par exemple des fours de verre comme Saint-Gobain, s'installent pour 50 ans. Ces installations ne sont pas rentables avant une vingtaine d'années. Or une perspective aussi longue n'est plus vraiment en rapport avec la planification urbaine.

Comme par le passé, les activités industrielles continuent en outre à produire des nuisances. Malgré tous les efforts qui peuvent être mis en œuvre pour les limiter, il faudra toujours que les matières premières arrivent sur le site et que les produits en sortent.

L'industrie est en recherche continue de productivité et a donc tendance à se densifier. Ce phénomène peut sembler s'accélérer, mais il n'est pas nouveau, tout comme les conflits d'usage.

Quels critères de choix ?

Les activités de prototypage ou les fablabs semblent assez faciles à intégrer dans un environnement urbain. Cet espace reste à explorer, mais des tentatives ont déjà été lancées. Pour la production, en revanche, il est plus compliqué de s'implanter en ville ou à proximité immédiate.

La ville est un lieu de consommation et de commandes publiques, ce qui peut peser dans le choix d'une localisation. Évidemment, il convient également de tenir compte de la disponibilité du foncier et des caractéristiques du bassin d'emploi. Ce dernier élément joue désormais un rôle majeur. Ne pas avoir de compétences répondant aux besoins à proximité peut réellement être un critère bloquant pour les chefs d'entreprise.

La problématique d'acceptabilité du fait industriel au sein du tissu urbain n'est pas à sous-estimer. Certaines activités, notamment de logistique, se heurtent à des oppositions citoyennes très fortes. Il est important de mener une concertation « à froid » avec les habitants, indépendamment de tout projet.

L'attractivité d'un territoire est un objet global très difficile à définir. Quoi qu'il en soit, les chefs d'entreprise y sont toutefois extrêmement sensibles. En France, beaucoup de zones d'activité ne sont pas desservies par des moyens de transport public, ce qui n'est probablement le cas d'aucun centre commercial. Cette situation doit nous interroger sur la manière dont nous aménageons la ville.

Razzy Hammadi

Kickmaker est une communauté qui permet la conception et l'industrialisation de produits high-tech. Cette entreprise 4.0 est implantée en plein Paris, avec des retombées concrètes pour d'autres métropoles et territoires.

Alysée Flaut

Créée il y a six ans, Kickmaker compte maintenant cinq agences réparties en France et dans le monde. Son activité va du prototype à la série. Le concept de micro-usines urbaines a été lancé pour répondre aux demandes des clients, qui souhaitent que nous mettions à leur disposition des espaces pour assurer la phase de préproduction.

Les centres de R&D et les start-ups sont souvent installés en ville et ont besoin de préserver une certaine proximité avec les mi-

cro-usines, ce qui facilite la communication et permet de réduire les délais de mise sur le marché. Des économies peuvent être réalisées sur les déplacements et les risques associés à la production sont limités.

Toutes les validations qui précèdent le transfert en usine peuvent être effectuées dans les micro-usines, avec la volonté de travailler ensuite avec des partenaires situés en France, ce qui permet de conserver les savoir-faire dans notre pays.

ÉCHANGES

De la salle

Un certain nombre de zones commerciales arrivent en fin de cycle. Une réutilisation par l'industrie vous semble-t-elle envisageable ?

Razzy Hammadi

La ministre chargée du commerce a annoncé le lancement, en partenariat avec le Conseil National des Centres Commerciaux (CNCC), d'un fonds de plusieurs dizaines de millions d'euros visant à accompagner la restructuration des zones commerciales, dont environ 65 % datent des années 1960.

Patricia Lejoux

Nous sommes à un point de bascule dans la rencontre entre ville et industrie. Des signaux nous montrent que ce lien devrait être plus facile à opérer. Les discours des chefs d'entreprise changent et expriment la volonté de privilégier les circuits courts en renforçant l'ancrage local. Les enjeux écologiques, notamment la problématique d'accessibilité des locaux pour les salariés, sont désormais au cœur des préoccupations.

Razzy Hammadi

Nous assistons tout de même à du déclassement de foncier dans les zones d'activité, dans la métropole lyonnaise ou dans celle du Grand Paris. En quelques années, plusieurs centaines de milliers de mètres carrés ont été concernées.

Christine Liefoghe

L'idée de remplacer des commerces par de l'industrie est inédite, pour moi. L'un des problèmes majeurs est l'émiettement de la structure foncière à l'intérieur de ces zones commerciales.

Les discours changent peut-être, mais le modèle de chaîne de valeur à l'échelle mondiale reste très prégnant. Toutefois, de la même façon qu'il y a 20 ans nous n'imaginions pas que les hypermarchés ouvriraient des points de vente en centre-ville, nous assisterons peut-être au même mouvement pour l'industrie, même si les contraintes sont plus fortes.

Dans les villes qui ont une tradition industrielle, les faubourgs comptent encore beaucoup d'entrepôts et de petits ateliers, qui sont d'ailleurs devenus la base de la fameuse « ville créative ». Ils accueillent des friches, notamment artistiques, mais celles-ci ne sont pas toujours bien situées pour trouver leur public. Peut-être faudrait-il les repenser, pour y accueillir à nouveau des artisans ou des activités plus industrielles ?

Razzy Hammadi

Le déclassement de zones d'activité vers le résidentiel et le bureau est une réalité. Quel est l'intérêt pour une collectivité de soutenir le développement des activités productives, avec toutes les contraintes qui y sont associées en matière de nuisances diverses, de déconnexion sur les prix du foncier, etc. ?

Annette Groux

Lille est le siège de la famille Mulliez, qui détient notamment Auchan. Elle dispose d'une structure, initialement Immochan et aujourd'hui Ceetrus, en charge de la reconstitution de ses anciennes zones commerciales. Comme elle est propriétaire du foncier, il ne s'agit pas d'opérations d'aménagement public.

Les projets comportent souvent un volet résidentiel, plus rémunérateur. Il serait intéressant d'y intégrer des activités productives, mais une intervention de la collectivité serait nécessaire. Or aujourd'hui, la gouvernance n'est pas adaptée pour dialoguer avec les opérateurs privés ou avec les entreprises elles-mêmes. Sans être favorable à la municipalisation des sols ou à ce type d'approche, le déploiement de politiques d'aménagement économique cohérentes avec les politiques de logement ou de déplacement suppose que la responsabilité de la collectivité soit engagée. Pour le moment, ce modèle est encore à construire.

Razzy Hammadi

Comment les opérateurs peuvent-ils s'y retrouver, face à cette multitude d'injonctions contradictoires ?

Olivier Lluansi

Nous sommes à un point de bascule où les injonctions contradictoires deviennent plus visibles. Néanmoins, les conflits d'usage ont toujours existé.

Pourquoi chercher à intégrer des activités productives dans la ville ? S'agissant des villes moyennes, il y va de leur pérennité. Elles ont besoin d'une création de richesse endogène sur leur territoire. Elles ne peuvent pas durablement dépendre de la redistribution d'une richesse créée dans les grandes métropoles. La plupart des responsables publics de ces villes moyennes l'ont compris.

Pour les métropoles, le phénomène d'innovation technologique de rupture constitue certainement un tournant, car il impose de

proposer des solutions de production à proximité des centres de R&D, de manière à maîtriser tout le processus jusqu'au transfert en usine.

Pendant 40 ans, notre société a dénigré l'industrie. Si nous considérons que son retour est indispensable pour l'environnement, la souveraineté, la sécurité d'approvisionnement et la cohésion territoriale et sociale, nous devons faire évoluer notre imaginaire et prendre en compte l'esthétisme des lieux de production. Peu de chefs d'entreprise évoquent ce sujet, mais certains ont conscience que ces investissements sont un moyen d'attirer des talents. Les collectivités devraient également s'en saisir, car il participe à l'acceptabilité des projets par la population.

Alysée Flaut

Nous remercions les collectivités qui nous ont accompagnés pour trouver des locaux adaptés à des activités de production, en particulier Paris, Lyon et Nantes. Nous avons parfois bénéficié d'aides financières à l'implantation.

Au fur et à mesure du développement d'un produit high-tech, nous avons besoin d'un ensemble de partenaires industriels pour nous apporter différents matériaux, permettant de déboucher sur un assemblage dans une micro-usine et une production en petite série. Le processus est ainsi dérisqué avant de passer à une autre échelle. Notre modèle économique, qui repose sur un forfait de conseil classique en jour/homme, permet de fonctionner de cette manière. Compte tenu des investissements qu'ils mettent en œuvre, les industriels ont d'autres impératifs de rentabilité.

Razzy Hammadi

Flavie Ferchaud, quelles sont vos réflexions avant que nous clôturons cette première table ronde ?

Flavie Ferchaud

Le retour des activités productives en ville renvoie aux enjeux en

matière d'emploi, y compris dans les métropoles, et également à la réglementation liée au ZAN. Cette dernière contraint fortement les collectivités.

À Rennes, le quartier du Blosne – quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) – se caractérisait par la présence de plusieurs petits centres commerciaux en cœur d'îlot. Ceux-ci ne fonctionnaient pas très bien et il a été décidé d'en démolir un pour créer une douzaine de cellules destinées à l'accueil d'artisans du bâtiment. Cette option a été privilégiée, car les cellules commerciales ne correspondaient pas aux besoins de ces professions.

À Vienne, une biscuiterie et une brasserie ont été pleinement intégrées dans le tissu urbain. Il s'agit d'installations d'envergure, qui occasionnent de réelles contraintes. Toutefois, elles sont devenues des repères et sont mises en avant dans la promotion de la ville. Le rapport à l'industrie peut être très différent selon les territoires. Cette dimension est à interroger pour traiter les questions d'acceptation sociale.

Razzy Hammadi

L'émiettement des propriétaires dans les zones commerciales peut être une difficulté, mais dans les QPV, l'unicité de porteurs quand elle existe facilite la mise en œuvre des opérations. Avez-vous des exemples de projets autour de la ville productive avec l'ANRU ?

Flavie Ferchaud

À Rennes, les cellules commerciales ont dû être rachetées par la collectivité et l'aménageur.

Annette Groux

Dans le quartier de la Bourgogne à Tourcoing, une cité de l'artisanat est en cours de création, en lien avec la chambre des métiers, sur le site d'une ancienne usine de textile.

S'agissant de l'esthétique, les territoires anciennement industriels sont confrontés à une problématique de réutilisation du patrimoine. Les « châteaux de l'industrie », qui sont de très beaux bâtiments, font partie intégrante de l'identité de nos territoires, mais ne sont pas faciles à adapter aux nouveaux besoins. La Lainière, située entre Roubaix et Wattrelos, a accueilli jusqu'à 7 000 salariés, mais sa structure porteuse, avec une multitude de poteaux en fonte, n'a pas permis la réhabilitation du bâtiment. Finalement, il a été démoli. Se posent également des questions de changement d'usage, de sécurité, etc. Implanter de nouvelles industries dans le patrimoine existant n'est pas si simple.

Christine Liefoghe

S'il n'a pas la qualité architecturale des châteaux de l'industrie en brique, un ancien entrepôt des 3 Suisses a partiellement été reconverti pour accueillir des artisans. Le projet a été mené par ICI Montreuil, qui a aidé la ville de Wasquehal à le mettre en œuvre.

5 MINUTES POUR UNE THÈSE

- Camille BROU, Université de Bordeaux/agence de développement Caux Seine – TEE et mutation des écosystèmes industriels : vers de nouveaux modèles de développement économique ?
- Hugo D'ASSENZA-DAVID, Sciences Po – 'Matter matters': instrumenting material flow accounting or the institutionalisation of urban heterotrophy as a public problem. Compared analysis of the Paris, Amsterdam and Milan metropolises

Animation par François MÉNARD, PUCA.

TEE et mutation des écosystèmes industriels : vers de nouveaux modèles de développement économique ?

François Ménard

Parmi les modèles territoriaux de développement économique, nous connaissons les clusters. En quoi se différencient-ils des écosystèmes industriels ?

Camille Brou

Mon sujet de recherche a émergé d'une réflexion de la collectivité Caux Seine Agglo et de l'agence de développement économique sur la résilience du territoire, très industriel et émetteur de gaz à effet de serre, et la diversification du tissu économique.

La complexité des liens entre l'industrie et les territoires a été déjà assez largement étudiée dans la littérature scientifique, mais ces questions se posent en des termes un peu renouvelés, en raison des contraintes liées à la transition économique et énergétique, à la raréfaction des ressources et à la pression foncière. Celles-ci se traduisent dans la réglementation et dans les politiques publiques, impactant les modèles de développement économique.

Dans les années 1990, le modèle des clusters a été largement partagé. Mickaël Porter, qui a beaucoup contribué à sa popularisa-

tion, le définit comme une concentration d'entreprises situées sur un même territoire géographique, qui sont liées entre elles et qui entretiennent des relations à la fois concurrentielles et coopératives.

Depuis quelques années, d'autres modèles ont émergé comme celui des écosystèmes industriels, qui est lié au développement de l'économie circulaire et plus particulièrement de l'écologie industrielle et territoriale. Celui-ci apporte une dimension supplémentaire, puisque l'enjeu est de limiter l'impact des activités économiques sur l'environnement.

Les démarches d'écologie industrielle et territoriale réinterrogent assez profondément la manière de faire du développement économique, puisqu'il s'agit d'apporter une valeur ajoutée à l'écosystème. À titre d'exemple, Caux Seine Agglo a développé un projet de récupération de chaleur fatale dans la zone industrielle pour créer un réseau de vapeur. Il est désormais porté par un acteur privé, mais a été initié par la collectivité. Mettre en avant cette logique permet en outre d'attirer de nouvelles initiatives.

'Matter matters': instrumenting material flow accounting or the institutionalisation of urban heterotrophy as a public problem. Compared analysis of the Paris, Amsterdam and Milan metropolises

François Ménard

Hugo, quels sont ces flux de matières dont traite votre thèse, et leur intérêt pour appréhender la ville productive ? Des instruments ont déjà été développés pour les analyser, notamment dans le cadre de l'initiative européenne Centrino. Pouvez-vous nous en présenter quelques exemples ?

Hugo d'Assenza-David

Nous assistons à un retour de la part matérielle de l'économie. Les métropoles occidentales ne sont plus seulement des réceptacles pour des biens manufacturés qui viennent d'ailleurs, mais peuvent également se doter d'infrastructures productives, surtout dans un contexte de montée en puissance de l'économie circulaire. Celle-ci est devenue une condition pour la transition socioécologique, avec la nécessité de rationaliser les flux de matières et les chaînes de valeur.

Des instruments se développent depuis une dizaine d'années pour identifier et quantifier les flux de matériaux circulant au sein d'un système, qu'il s'agisse d'une entreprise, d'un territoire ou plus globalement d'un pays. Ils ont permis de mettre en évidence l'hétérotrophie urbaine. Les villes fonctionnent grâce à des écosystèmes manufacturiers qui sont largement externalisés. Compte tenu des évolutions du contexte, il devient nécessaire de repenser cette logique.

Dans le cadre de ma thèse, j'étudierai le projet Centrino, lancé il y a deux ans dans le cadre d'Horizon 2020 et dont l'objectif est à la fois de redévelopper des infrastructures manufacturières à partir de friches industrielles au cœur des métropoles et de proposer des instruments de comptabilité des flux de matériaux pour favoriser le changement au niveau local. Je comparerai ce type de politique publique avec des initiatives d'écologie industrielle et territoriale beaucoup plus institutionnalisées, comme celle menée autour du port de Gennevilliers en région parisienne.



© François Lepage

L'INDUSTRIE DANS LES TERRITOIRES, UNE HISTOIRE DE DIALOGUE ENTRE ACTEURS ?

- Antoine BEAUSSANT, fondateur de l'Institut de formation technique de l'Ouest, IFTO (école de production)
- Bénédicte BRIENNE, directrice de l'agence d'attractivité économique du Pays de Saint-Omer (SOFIE), et pilote du programme Territoires d'industrie Flandre Saint-Omer
- Jérôme GOZE, directeur général délégué, SPL La Fabrique de Bordeaux Métropole
- Caroline MINI, responsable développement durable, Verkor
- Muyinat OBGoye-VAZIEUX, cheffe de mission immobilier productif, cheffe de projet Territoires d'industrie EPT Grand Orly Seine Bièvre

Razzy Hammadi

Le territoire de Saint-Omer est marqué par le poids d'une mono-industrie, avec la société Arc. Il a été confronté à une crise majeure et a donc dû relever le défi de la préservation de l'emploi, en s'appuyant notamment sur l'agence d'attractivité économique, qui a été créée dès 1998. Comment cette histoire impacte-t-elle le dialogue entre les acteurs ?

Bénédicte Brienne

La ville d'Arques, qui compte 10 000 habitants, s'est construite autour de l'usine. Celle-ci a employé jusqu'à 12 000 personnes et occupe encore 200 hectares. Les réductions d'effectifs ont commencé vers 2002 ou 2004, du fait de la mondialisation, mais se sont déroulées de manière assez discrète.

Notre agence avait été créée dès 1998 par la collectivité, la chambre de commerce et les entreprises. Financée par les intercommunalités, elle reste présidée par un chef d'entreprise. Elle constitue un véritable lieu d'échange entre les acteurs des mondes politiques et économiques. Les investisseurs qui veulent s'implanter sur le territoire peuvent s'adresser à un interlocuteur unique, qui a la capacité d'accélérer leurs projets. Cette approche est un véritable atout.

Razzy Hammadi

Pendant longtemps, tout a tourné autour d'Arc. Comment les acteurs ont trouvé leur place quand il est devenu indispensable d'engager une diversification ? Comment les avez-vous aidés ?

Bénédicte Brienne

Les acteurs ont fait preuve d'une intelligence collective, avec la création de nouvelles zones d'activité dès 2004. Nous avons également un campus des métiers et des qualifications de la transition numérique et la Station, qui est un tiers-lieu d'innovation implanté dans une ancienne gare.

Nous nous revendiquons comme un territoire industriel, avec le verre, mais également le papier carton. Toutefois, notre objectif est de devenir également un territoire d'expérimentation.

Notre agence est un maillon, qui permet de faciliter le dialogue entre le monde public et le monde privé.

Razzy Hammadi

Le fait que votre agence soit présidée par un chef d'entreprise joue-t-il sur la qualité de ce dialogue ?

Bénédicte Brienne

C'est en effet déterminant. Notre président, François Motte, dirige l'entreprise de clôtures Sobanor et co-dirige la brasserie Motte-Cordonnier en métropole lilloise.

Razzy Hammadi

Le Pays de Saint-Omer est régulièrement cité dans le catalogue de projets de REV3, qui est la démarche engagée par les Hauts-de-France pour mettre en œuvre la Troisième révolution industrielle pensée par Jeremy Rifkin.

L'exemple de la SPL dans la métropole bordelaise est différent. Comment cette société publique, qui bénéficie de l'exception « in-house » permettant de déroger aux règles des marchés publics, est-elle née ? Comment participe-t-elle au dialogue entre les acteurs ?

Jérôme Goze

À sa création il y a dix ans, la Fabrique de Bordeaux Métropole avait vocation à produire du logement abordable, à 50 % du prix du marché. En 2016, un deuxième programme, intitulé « Entreprendre, travailler dans la métropole » lui a été confié afin de capitaliser sur l'expérience acquise pour produire des locaux d'activités et retenir sur le territoire les PME/PMI et les TPE.

Le foncier était totalement cannibalisé par les opérateurs immobiliers pour construire du logement, plus rentable. Une intervention publique était donc nécessaire pour rétablir un équilibre et permettre le développement de ce que les chercheurs du PUCA appellent « l'économie métropolitaine ordinaire ».

Nous avons beaucoup échangé avec les acteurs pour comprendre les besoins des PME/PMI et des TPE. Le marché propose essentiellement des surfaces à partir de 250 mètres carrés, qui ne sont pas adaptées à leurs activités. Nous avons donc travaillé avec les opérateurs pour définir les conditions qui leur permettraient de descendre en dessous de cette maille. Pour résoudre la problématique du prix du foncier, il a été décidé de réserver une partie des programmes à des PME/PMI et des TPE et de mettre en place une forme de péréquation en fonction de plafonds de ressources.

Proposer du logement à un prix abordable pour les salariés et avoir des entreprises et des emplois sur le territoire permet d'entrer dans des cercles vertueux. Pour mettre en œuvre notre action, nous avons bénéficié d'un soutien politique fort. Celui-ci est indispensable.

Razzy Hammadi

Certains territoires ont un positionnement assez revendicatif, comme celui de Grand Orly Seine Bièvre. Comment la publication d'un manifeste pour un territoire industriel et productif impacte le dialogue avec les acteurs ?

Muginat Obgoye-Vazieux

Le Grand Orly Seine Bièvre est l'un des 12 territoires de la métropole du Grand Paris, à cheval sur les départements du Val-de-Marne et de l'Essonne. Il concentre de grands équipements, comme le Marché d'intérêt national ou l'aéroport, mais également un chapelet important d'entreprises industrielles. L'identité productive reste très forte, même si des mutations majeures sont engagées. Les opérations d'aménagement se multiplient,

notamment avec la perspective de l'arrivée de plus de dix gares du Grand Paris Express.

Dans ce contexte, conserver la vocation productive du territoire et préserver sa mixité économique était devenu un enjeu. Dès 2018, le manifeste a donc été élaboré en lien avec les acteurs. Il s'agit d'une démarche collective, qui pose de grands engagements quant aux leviers d'action à mobiliser pour conserver les TPE et PME/PMI présentes sur le territoire et en accueillir de nouvelles. L'objectif est de produire de l'immobilier productif à des coûts maîtrisés.

Le manifeste compte plus d'une cinquantaine de signataires, parmi lesquels des acteurs institutionnels, des entreprises, des architectes, des investisseurs, etc. Ce sont des partenaires privilégiés avec lesquels nous travaillons.

Razzy Hammadi

Le prix du foncier n'est plus toujours l'élément déterminant pour attirer les entreprises. Celles-ci se focalisent de plus en plus sur la question des ressources humaines et la disponibilité de personnels formés. Comment les acteurs de la formation, comme l'IFTO, se positionnent-ils ? Comment interviennent-ils concrètement dans l'accompagnement de projets de développement économique ?

Antoine Beaussant

L'IFTO est une école de production, ce qui est un peu particulier dans le paysage de la formation technique.

Les écoles de production sont à la fois des centres de formation et de production. Écoles privées hors contrat, elles interviennent comme sous-traitantes des entreprises industrielles. Elles s'adressent à des jeunes qui sortent de 3^e et qui veulent obtenir un CAP, puis un baccalauréat professionnel. À 15 ans, ils ne sont pas forcément prêts à entrer dans un cadre d'apprentissage classique.

Les écoles de production disposent d'un encadrement important, car leur objectif est de former les jeunes dans le domaine technique, mais également dans les domaines académique, humain, sportif, culturel, etc. À l'IFTO, tous les élèves sont internes. L'internat est pensé comme un outil pédagogique.

L'IFTO est au service du territoire, en l'occurrence le Choletais. Nous sommes en lien avec l'ensemble des acteurs politiques et économiques. Le dialogue avec les industriels ne pose pas de difficultés, car ils perçoivent l'intérêt de notre modèle. Les institutions sont souvent assez enthousiastes, mais nous accueillons des promotions de seulement douze jeunes, ce qui représente un coût significatif compte tenu de l'encadrement donc nous disposons. Nous avons donc besoin d'engagements financiers dans la durée. Or il est parfois difficile de les obtenir.

Les collèges nous restent malheureusement fermés. L'Éducation nationale méconnaît totalement le monde industriel, avec des professeurs qui sont rarement intéressés, voire hostiles. Il est donc difficile d'atteindre les jeunes et, même s'ils sont convaincus par ce que nous leur proposons, de faire accepter leur orientation vers un autre type de cursus.

Razzy Hammadi

Dans vos différentes expériences, comment abordez-vous la problématique de la formation ? Comment faites-vous lorsque des entreprises sont confrontées à des difficultés de recrutement ?

Bénédicte Brienne

Sous l'impulsion de l'agglomération, les relations ont toujours été étroites entre l'enseignement supérieur et le territoire. Le campus des métiers et des qualifications est un peu l'aboutissement de tout ce qui a été mis en place. Nous travaillons également en faveur de la féminisation des métiers de l'industrie. Personnellement, je fais partie de Capital Filles. Nous intervenons tous régulièrement dans les lycées et les filières professionnelles ont été dotées de matériels de qualité pour faciliter l'apprentissage.

Nous n'avons pas eu recours aux écoles de production, car nous disposons d'un écosystème assez complet en matière de formation.

Certaines entreprises peinent à trouver des candidats. Nous avons récemment été confrontés à cette situation de la part d'un centre d'appels, qui ne parvenait pas à recruter. Nous avons réuni tous les acteurs sous l'égide de la sous-préfecture pour aller chercher des personnes éloignées de l'emploi.

Antoine Beaussant

Mon objectif est de proposer des solutions à des jeunes de 14 ou 15 ans qui sont en souffrance parce qu'ils ne sont pas faits pour suivre un cursus général. Le besoin qu'ils ressentent de faire travailler conjointement leurs mains et leur cerveau reste malheureusement assez inaudible. Être dirigé vers un CAP est trop souvent vécu comme une punition, ce qui est insupportable.

Muginat Obgoye-Vazieux

Avant l'été, nous avons lancé une démarche pour mobiliser l'ensemble des acteurs de la formation, mieux identifier les besoins et donner de la visibilité aux différentes options disponibles sur le territoire. Cette initiative pourrait faire émerger des écoles de production, si des industriels souhaitaient s'engager dans la démarche.

Nous avons également accompagné Air France Industries dans la mise en place de sas de préformation pour permettre l'accès à des postes de mécaniciens aéronautiques.

Razzy Hammadi

Je vous propose d'entendre maintenant l'exemple de Verkor en matière de choix des sites et de discussions avec les parties prenantes.

Caroline Mini

Verkor a été créée en 2020 pour accélérer la dynamique industrielle de production de batteries bas carbone en France, afin de servir le marché européen. Nous disposons d'un centre d'innovation à Grenoble, avec une usine pilote permettant de tester les innovations. Nous installerons une première Gigafactory, qui nous permettra d'entrer réellement dans la phase d'industrialisation, à Dunkerque en 2025. Notre objectif est de créer un écosystème, intégrant à la fois la production des composants et le recyclage.

Nous avons besoin d'un site de 150 hectares, ce que nous avons pu trouver à Dunkerque. La place sera en outre suffisante pour accueillir des partenaires, puisque nous nous plaçons dans une logique de filière. Nous avons pu compter sur le soutien de tous les acteurs locaux.

Razzy Hammadi

Vous vous installez sur un site pertinent sur le plan de la surface et de la localisation, dans lequel toutes les procédures ont déjà plus ou moins été gérées. Il ne vous reste plus qu'à déposer le permis de construire.

Caroline Mini

Nous avons effectivement pu bénéficier de démarches simplifiées et accélérées. Nous devons toutefois réaliser les études d'impact.

Razzy Hammadi

Quelles sont les perspectives dans vos différents territoires ?

Bénédicte Brienne

Nous mettons en place un comité de pilotage avec des acteurs du monde économique, de la formation, des collectivités, du tourisme, etc. Nous essayons de définir une stratégie d'efficience

écologique, avec différents projets autour du recyclage de réseaux de chaleur pour alimenter les usines de papier carton, de la décarbonation d'une cimenterie, etc. Nous devrions répondre à l'appel à projets de l'ADEME sur les zones industrielles bas carbone. Nous allons continuer à expérimenter des initiatives un peu nouvelles, par exemple en matière de gestion de l'eau.

Razzy Hammadi

Jusque très récemment, le dialogue entre les acteurs avait souvent pour objectif principal de préserver ou de développer l'emploi. Il semble que la transition environnementale soit devenue un autre point de ralliement.

Bénédicte Brienne

En effet, l'emploi n'est plus systématiquement la priorité. Avoir un peu de chômage permet toujours d'attirer des entreprises, mais d'autres éléments sont importants, comme le fait de pouvoir accélérer les projets. Nous nous appuyons également sur le S3PI, qui est géré par la DREAL, pour prendre en compte les problématiques de prévention des pollutions industrielles et leur donner de la visibilité pour les citoyens.

En matière de formation, nous ne proposons pas seulement de l'enseignement supérieur, mais il reste difficile d'intégrer dans les industries des jeunes de moins de 18 ans.

Antoine Beaussant

L'industrie du futur n'aura pas besoin uniquement de bac+5. J'ai récemment échangé avec un dirigeant de Framatome qui me faisait part de ses inquiétudes pour développer des projets comme celui de l'EPR2. Beaucoup d'entreprises cherchent déjà des chaudronniers. La situation est la même pour d'autres professions et les pays de l'est de l'Europe, qui nous fournissaient beaucoup de main-d'œuvre, ne sont plus en capacité de le faire. Nous n'avons pas pris la mesure de l'enjeu.

Muyinat Obgoye-Vazieux

Le rôle du territoire est de faciliter la sortie des programmes productifs qui sont prévus dans les opérations d'aménagement. Sa connaissance de tous les acteurs et sa capacité à les mettre en relation constituent l'une de ses principales valeurs ajoutées. Le manifeste a également permis de sensibiliser les investisseurs et les opérateurs, en montrant la nécessité d'aller vers d'autres formes d'immobilier pour accueillir des activités productives dans un environnement urbain dense.

Nous réfléchissons à la création d'une foncière pour porter des projets d'immobilier productif. Même si des opérateurs commencent à s'intéresser au sujet, il semble nécessaire de disposer d'un acteur public pour maîtriser les usages sur un temps long et créer une dynamique.

Razzy Hammadi

Pouvez-vous nous apporter quelques précisions quant aux projets concrets qui ont été lancés à Bordeaux ?

Jérôme Goze

Dans notre territoire, l'économie métropolitaine ordinaire représente 43 % des emplois. Nous n'en avons pas conscience, car elle se manifeste assez peu. Nous devons lui proposer des locaux adaptés à ses besoins et à ses capacités budgétaires, sans sous-estimer l'impact de la qualité architecturale et urbaine. Celle-ci est essentielle pour redorer l'image de ces activités.

Nous misons sur l'innovation et sur le développement des services, au bénéfice des entreprises, mais également des habitants, avec des restaurants, des crèches, etc. Ils sont un moyen de faciliter l'acceptabilité des projets, y compris dans les lotissements.

Caroline Mini

Avec de nombreux partenaires, nous avons lancé une école de la batterie. Elle proposera à la fois des modules complémentaires à

des formations existantes et des cursus complets et spécifiques. La filière se crée et nécessite des compétences nouvelles. L'objectif est de former 1 600 personnes par an en 2027. Verkor dispose par ailleurs d'un centre de formation interne, qui sera ouvert à des participants extérieurs.

INDUSTRIE DES VILLES OU INDUSTRIE DES CHAMPS ?

- Vincent AUSSILLOUX, directeur du département Économie, France Stratégie
- Louis GALLOIS, coprésident de La Fabrique de l'industrie
- Vincent GRIMAULT, journaliste à Alternatives économiques
- Benoît LEPESANT, chargé de projets, direction de l'investissement, Banque des Territoires
- Hélène PESKINE, secrétaire permanente du Plan urbanisme construction architecture, PUCA

Razzy Hammadi

Existe-t-il une « industrie des champs » ?

Vincent Grimault

Oui, même si l'on n'y pense pas spontanément et si, en théorie, rien ne favorise l'industrie rurale : elle est éloignée des axes de communication, la main-d'œuvre y est peu nombreuse et souvent peu qualifiée, les capitaux sont limités, elle peine à attirer les cadres à la recherche d'un cadre de vie avec un haut niveau de service.

En France, les deux tiers des emplois industriels sont situés en dehors des métropoles, contre seulement la moitié des emplois généraux. L'exode urbain industriel s'accélère depuis plusieurs années, y compris lors de ce qu'il a été convenu d'appeler le « printemps métropolitain » dans les années 2000-2010. Du fait de cette déconcentration de l'industrie, les deux tiers des territoires néo-industriels sont aujourd'hui ruraux.

Plusieurs raisons expliquent que l'industrie se plaise à la campagne, parmi lesquelles un foncier bon marché, la disponibilité d'une main-d'œuvre à bas salaire et fidèle à son entreprise car plus souvent propriétaire de son logement qu'en ville, des relations plutôt apaisées au travail, une bonne interconnaissance des acteurs, la généralisation de système camion, ou encore la moindre gêne des externalités négatives dans les territoires peu denses.

Plusieurs profils de territoires industriels ruraux sont identifiés : l'agroalimentaire et toute la transformation des matières premières, les activités industrielles sensibles (nucléaire, ...), la division nationale du travail (notamment dans le secteur du luxe), les entrepreneurs « capricieux » (installés sur un territoire en dépit de toute logique) et les clusters (sectoriels ou non).

Il est indispensable de renforcer le dialogue entre les territoires et d'accepter la division nationale du travail, pour que les métropoles qui accueillent des groupes puissants ou des champions

nationaux créent indirectement une myriade de sous-traitants sur les territoires. Le besoin de grands donneurs d'ordre est réel, de même que celui d'une impulsion étatique pour les grands chantiers comme la rénovation thermique et la transition énergétique. Outre ces facteurs exogènes, il convient d'accepter les spécificités endogènes et de comprendre que les acteurs industriels locaux sont les mieux placés pour répondre à certains besoins industriels et de développement territorial. Le programme Territoires d'industrie est positif, de ce point de vue.

Les deux dimensions – locale et nationale – sont inséparables.

Razzy Hammadi

Comment les politiques publiques évoluent-elles en fonction des territoires ?

Benoît Lepesant

La Caisse des dépôts travaille aux côtés de l'État et des collectivités, pour les accompagner et participer au développement territorial. La Banque des territoires finance le développement local (logement social, ...) en s'inscrivant dans le nouveau paradigme de la réindustrialisation.

Durant cinquante ans, la part de l'industrie dans le PIB n'a cessé de baisser. En 2000, le PDG d'Alcatel prônait même le fabless, ou l'industrie sans usine et l'avènement du service. Puis, en 2012, le ministère du Redressement productif a engagé une nouvelle dynamique au travers d'une politique publique par filières industrielles – lesquelles ont ensuite été complétées par une politique plus locale et bottom up. Aujourd'hui, l'ambition est de faire remonter des projets des territoires, qui accueillent les deux tiers des emplois industriels. Dans cette optique, le programme Territoires d'industrie a d'ores et déjà permis de recueillir 1 800 fiches projets émanant de 146 territoires, 500 EPCI et 15 000 communes.

La multiplication des croisements entre les politiques publiques locales, nationales et européennes illustre la montée en puissance de la prise en compte des thématiques industrielles à tous les niveaux.

Razzy Hammadi

Le besoin de coordination et de stratégie nationale est d'autant plus fort que les territoires ne sont pas tous confrontés aux mêmes difficultés.

Vincent Aussilloux

Le rapport « Soutenabilité » publié par France Stratégie met en évidence l'enjeu crucial d'une meilleure coordination des politiques publiques centrales et locales. Les collectivités ont notamment un rôle essentiel à jouer pour mieux localiser les sites de production du secteur industriel.

La France est l'un des pays qui s'est le plus désindustrialisé entre le début des années 2000 et le milieu des années 2010, notamment en raison du niveau de sa fiscalité et des impôts de production (supérieurs de 3,5 points à ceux de l'Allemagne), lesquels sont particulièrement concentrés sur le secteur industriel. Même si une baisse des impôts de production commence à s'amorcer, une difficulté vient du fait qu'ils sont une source de revenus des collectivités territoriales, qui pourraient alors être moins incitées à accueillir des sites de production. Pour relever ce défi, l'Allemagne attribue une partie des recettes de l'impôt sur les sociétés aux collectivités locales en fonction des sites de production qu'elles accueillent.

Un autre enjeu est celui des compétences. En l'occurrence, une meilleure concertation de tous les acteurs à l'échelle du bassin d'emploi s'avère essentielle pour mieux adapter les formations aux besoins spécifiques locaux. La France pourrait s'inspirer d'autres pays, notamment l'Allemagne et l'Italie, dans lesquels la concertation et la coopération sont bien plus développées. Il serait ainsi intéressant de créer des communautés au-delà des seuls pôles de compétitivité, pour rassembler les institutions de formation, les centres de R&D et d'innovation, les entreprises et les partenaires publics et privés.

Enfin, en complément des actions nationales, il importe de renforcer les fonds d'investissement dans les entreprises. L'exemple

du système israélien de garantie des investissements dans le capital-risque et dans les entreprises innovantes est intéressant, à cet égard. Ce levier serait à coup sûr plus efficace que l'augmentation du montant des aides. En outre, un système de pré-contingent permettrait des réorientations en cours de carrière, avec un remboursement des formations lorsque les personnes concernées trouvent un emploi bien rémunéré.

Razzy Hammadi

Depuis 2019, le PUCA compagne avec de nombreux acteurs sur l'ensemble du territoire. Comment appréhender la diversité des politiques d'installation et d'appréhension de l'espace pour nos industries, avec la dichotomie villes/campagnes ?

Hélène Peskine

Cette journée d'études ponctue un programme autour de la notion de « ville productive », lancé il y a trois ans à partir de l'interrogation des aménageurs urbains quant à la façon de programmer des emplois dans une opération urbaine. Grâce à nos partenaires, en particulier La Fabrique de l'industrie avec qui le compagnonnage a été très fructueux, nous sommes entrés dans le monde de la production industrielle, dont certaines dimensions sont très peu territorialisées dans une économie mondialisée.

Ce faisant, nous avons fait se rencontrer deux expertises : d'une part, celle du milieu de la production avec ses chaînes d'approvisionnement, ses process manufacturiers, ses emplois et ses nuisances ; d'autre part, celle du développement urbain dont on ne voit souvent que le côté positif des nouveaux emplois, des pistes cyclables ou des logements, sans se poser la question de « l'arrière-ville ».

Dans ce programme de recherche, la production concomitante de travaux dont les vocations et les thèmes d'entrée sont assez différents finit par dessiner une définition de la ville productive. Pour citer feu Bruno Latour, nous avons fait atterrir l'idée que la relocalisation industrielle devait prendre une forme concrète et

marier l'adaptation à des situations territoriales avec une stratégie de type France 2030. Dans la même philosophie, le programme Territoires d'industrie est particulièrement intéressant en ce qu'il promeut une posture inédite de compagnonnage et de facilitation des projets territoriaux par des outils nationaux, en reconnaissant la diversité et les spécificités des territoires.

Alors que nous entrons dans une logique de transformation économique et industrielle liée à la transition environnementale, il importe de faire à la fois la transition de l'industrie et l'industrie de la transition.

L'interdépendance territoriale mérite aussi d'être soulignée : les chaînes d'approvisionnement étant mondialisées, tout projet industriel inscrit dans un territoire donné et adapté à ses spécificités relève nécessairement d'un écosystème régional, d'un système commercial et économique global et de logiques de filières.

La notion de planification – y compris spatiale et architecturale – des implantations économiques a toute son importance également pour résoudre des injonctions en apparence contradictoires, comme combiner l'objectif ZAN et relocalisation industrielle.

S'agissant de l'actualité du programme « Ville productive », outre les neuf recherches présentées ce matin qui sont en cours de finalisation et qui seront restituées sous forme de cahiers courts, nous avons entrepris de faire rédiger des récits d'aventure industrielle, notamment Cycle terre à Sevrans et le rachat de la papeterie Chapelle Darblay dans la métropole de Rouen.

Razzy Hammadi

Louis Gallois, que vous inspirent ces interventions ?

Louis Gallois

Depuis 2015, nous observons un frémissement de réindustrialisation, dont je crains qu'il se heurte au drame de l'augmentation du coût de l'énergie dans les mois à venir. Pour autant, tous les

territoires ne sont pas concernés. La « diagonale du vide » par exemple, qui va des Vosges au bassin de Limoges, ne bénéficie pas vraiment de la réindustrialisation – laquelle se produit principalement dans les territoires sans tradition industrielle forte.

Pour étudier ce phénomène, La Fabrique de l'industrie s'est appuyée sur une analyse statistique qui montre que les conditions macro-économiques et la spécialisation sectorielle expliquent environ 62 % de l'évolution de l'emploi industriel. Il faut donc travailler sur les 38 % restants, non quantifiables, que sont la capacité à élaborer un projet commun, la solidarité et la coopération ou encore l'incarnation du dynamisme local. Sans eux, tout investissement d'argent public sera nécessairement vain.

L'idée d'une approche territoriale de l'industrie est bonne, de même que celle de projets portés par l'industrie – dès lors qu'il s'agit de véritables projets. Heureusement, un nombre croissant de fonctionnaires se considèrent comme des acteurs du territoire. Il est essentiel qu'ils agissent ensemble, pour garantir la mobilisation du territoire.

La base est l'énergie du territoire. Quant à l'action publique, indispensable, elle doit s'incarner dans une nouvelle forme d'aménagement du territoire.

Razzy Hammadi

Comment la ville se positionne-t-elle vis-à-vis de l'industrie à la campagne ?

Vincent Grimault

L'industrie a besoin de territoires qui vont bien et sont correctement organisés. Dans cette optique, une politique territoriale globale est incontournable. Outre la vision d'ensemble géographique, une vision d'ensemble est nécessaire concernant l'offre d'équipement. La notion de bassin de vie doit dépasser les territoires administratifs classiques.

Toutes les échelles méritent d'être pensées, en développant des politiques de synergie et de réciprocité.

Razzy Hammadi

Les campagnes ne sont pas toutes les mêmes, mais les villes non plus.

Vincent Aussilloux

La responsabilité des régions dans la coopération des différents acteurs – notamment les métropoles et leurs territoires – n’est pas encore suffisamment efficace.

Razzy Hammadi

L’idée d’équipe collective et la logique de filières, de groupes ou territoires sont très intéressantes.

Comment la Banque des territoires se positionne-t-elle vis-à-vis de la concurrence des territoires ? Comment adapte-t-elle ses politiques, le cas échéant ?

Benoît Lepasant

Nous identifions trois propriétés : le foncier, la formation et le verdissement de l’industrie.

Par ailleurs, pour éviter d’alimenter la compétition entre les territoires, nous nous concentrons plutôt sur les projets qui enclenchent des dynamiques – ce que le programme Territoires d’industrie nous permet de faire.

Hélène Peskine

Coconstruire la transition écologique, énergétique et environnementale requiert de développer une forme de contrat de confiance entre les écosystèmes locaux et les dispositifs nationaux, mais aussi une plus grande responsabilisation des collectivités territoriales dans l’atteinte des objectifs nationaux. Parfois, il est difficile de reconnaître que les uns et les autres partent du même projet et visent la même trajectoire.

La coopération renouvelée que prônent des programmes comme Territoires d’industrie doit aussi exister au niveau local. Depuis la crise, les métropoles et les grandes villes tendent à reconnaître leur dépendance vis-à-vis de leur hinterland rural ou périurbain. Le système de transport métropolitain de Lyon, par exemple, commence à rechercher des pôles urbains et industriels au-delà du périmètre administratif, à l’initiative des élus métropolitains.

En outre, la logique de sobriété foncière est un nouvel enjeu de solidarité territoriale puisqu’il s’agira de faire mieux en consommant moins d’espace naturel.

Louis Gallois

Sauf exception, l’industrie n’est pas attirée par les métropoles, en raison du coût du logement pour les employés, de la difficulté à dégager du foncier difficile et des contraintes multiples. Les services, en revanche, vont plutôt dans les grandes villes.

L’industrie manufacturière est une chance pour les campagnes – au sens des villes moyennes et des régions environnantes –, qui ne doivent pas partir battues face aux villes.

5 MINUTES POUR UNE THÈSE

- Lucas CHEVRIER, CIFRE, CIRED/ Intercommunalités de France - Territoires d'industrie : un redéploiement centralisé de la politique industrielle de l'État
- Ana SCUTARI, université de Lille - Le développement et l'intégration des activités industrielles au sein des territoires métropolitains : étude comparative entre Lille et Bruxelles

Animation par François MÉNARD, PUCA

Territoires d'industrie : un redéploiement centralisé de la politique industrielle de l'État

François Ménard

Dans quelle mesure un programme national comme Territoires d'industrie parvient-il à fédérer localement des acteurs aux intérêts divergents ? Comment les acteurs locaux se l'approprient-ils ?

Lucas Chevrier

Créé en 2018, le programme Territoires d'industrie met en valeur un nouveau type de coordination.

Face au constat que les guichets du Conseil national de l'industrie et des politiques industrielles de filière ne sont pas pleinement utilisés et ne bénéficient pas toujours aux industriels qui en ont le plus besoin, le programme Territoires d'industrie vise à fédérer les collectivités locales pour animer le tissu industriel et faire remonter des projets qui bénéficieront de financements de l'État. Dans cette optique, il instaure un binôme élus intercommunaux/industriels, avec un pilotage régional et une délégation nationale interministérielle.

L'appropriation locale dépend de plusieurs variables, parmi lesquelles la structuration de l'intercommunalité, la structuration du tissu industriel, le volontarisme politique ou la nature des projets.

Le développement et l'intégration des activités industrielles au sein des territoires métropolitains : étude comparative entre Lille et Bruxelles

François Ménard

Les métropoles de Lille et Bruxelles présentent deux systèmes politiques et institutionnels différents. Quelle est l'incidence de ces cadres sur le développement économique des activités productives ?

Par ailleurs, quels points communs et différences avez-vous déjà observés concernant la géographie des activités manufacturières ?

Ana Scutari

Ma thèse s'intéresse à la prise en compte, dans le document de planification et dans les politiques publiques d'aménagement, des relations conflictuelles entre les activités industrielles et manufacturières et les espaces urbains – concurrence dans l'accès au foncier, conflits d'usage, etc.

La MEL, métropole européenne de Lille, est une intercommunalité de 95 communes, avec un territoire très hétérogène – constitué tant de tissus urbains denses du cœur métropolitain que de surfaces agricoles et rurales. Bruxelles, pour sa part, est une région constituée de 19 communes sur un territoire très urbain et une autonomie plus importante que la MEL, notamment en matière d'aménagement et de développement économique. Le système institutionnel varie également. À Lille, il est très intégré et articule plusieurs échelons, tandis qu'à Bruxelles l'échelon régional est le plus important. Les deux métropoles visent un objectif de développement d'activités productives, en particulier celles qui apportent une valeur économique locale et les activités d'artisanat.

Concernant la géographie des activités, la thèse analyse la distribution spatiale des établissements d'industrie manufacturière et de recyclage dans les différents tissus urbains. Trois grands types de localisation sont observés : dans le tissu constitué et dense

(activités dont la part servicielle est importante), dans les zones d'activité périphériques ou intra-urbaines (sites industriels) et dans le tissu discontinu (unités de fabrication intermédiaire).

François Ménard

Quand les résultats de votre thèse, que vous avez commencée en 2020, sont-ils attendus ?

Ana Scutari

Entre 2023 et 2024.

François Ménard

Et vous, Lucas ?

Lucas Chevrier

Quand on aime, on ne compte pas ! Mes travaux devraient être terminés en 2024.

ATELIER 1 – ORGANISER LE RENOUVEAU DES TERRITOIRES INDUSTRIELS

- Aurore COLNEL, cheffe de projet Programme Territoires d'industrie, ANCT
- Gilles CRAGUE, directeur de recherche au laboratoire CIRED, École des Ponts ParisTech
- Sacha CZERTOK, géographe-consultant à la coopérative ACADIE
- Roch DROZDOWSKI-STREHL, directeur général IPVF, vice-président ETIP PVIPVF
- Marjolaine GROS-BALTHAZARD, maîtresse de conférences, Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine - Université Grenoble Alpes, laboratoire Pacte



Marjolaine Gros-Balthazard

Le Larousse définit le « renouvel » comme le retour à un état précédent après un déclin ou l'apparition de nouvelles formes. Il faut donc garder à l'esprit les notions de rupture et de continuité lorsqu'on aborde la question du renouvel dans notre histoire industrielle, mais aussi composer avec l'idée d'héritage.

Le renouvel peut être illustré par différents marqueurs comme l'investissement, la valeur ajoutée ou l'emploi. S'agissant de ce dernier, le renouvel est en quelque sorte permanent, notamment à l'échelle des territoires avec, d'un côté des créations et des destructions d'emplois industriels de l'autre. Jusqu'en 2016, les destructions étaient supérieures aux créations. Depuis, le rythme s'est globalement inversé, même si certains secteurs continuent à détruire des emplois.

Sur la période 2016-2019, les industries alimentaires ont créé 15 000 emplois, le secteur de la fabrication d'autres matériel de transport en a créé 12 000 et l'industrie du cuir 6 000. L'industrie chimique et la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques comptent aussi parmi les secteurs créateurs d'emplois, à l'inverse de l'industrie automobile, de la métallurgie, de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, de l'industrie du papier et du carton, ou encore de l'industrie de l'habillement.

En outre, ces spécificités sectorielles vont de pair avec les spécificités territoriales. En l'occurrence, la géographie économique conduit des analyses structurelles résiduelles, en examinant la part de la dynamique territoriale due aux variations sectorielles et celle plus inexpliquée, voire inexplicable, par des mesures statistiques. Sacha Czertok, pouvez-vous nous présenter votre [étude sur l'industrie du luxe à Paris](#) ?

Sacha Czertok

Envisager le renouvel de la fabrique parisienne du luxe ne va pas de soi, dans la mesure où son histoire a débuté sous Louis XIV avec les manufactures royales. Toutefois, nous avons pu relever

quelques permanences à travers les siècles. D'abord, une permanence culturelle : Paris demeure, aux yeux du monde entier, une ville et un territoire prescripteurs du bon goût, en particulier grâce aux défilés de mode et à la présence d'événements de design. Ensuite, une permanence économique : certaines maisons du luxe parisien historique (Louis Vuitton, Hermès, Chanel) connaissent un succès continu et font partie des cinq plus grands groupes économiques mondiaux (LVMH, Kering, Hermès, Chanel). Enfin, une permanence géographique : une étude de l'APUR recense environ 65 000 emplois industriels dans Paris intra-muros, dont environ 30 000 liés à la fabrication d'objets et l'autre moitié aux activités du luxe (mode, couture, joaillerie).

Ces 30 000 emplois ne représentent que 2 % de l'emploi industriel parisien, mais leur permanence continue de surprendre, d'autant que la géographie des activités auxquelles sont attachés ces emplois est relativement constante. Ainsi, la joaillerie et l'orfèvrerie demeurent Place Vendôme et rue Lafayette, tandis que le textile et la mode se trouvent toujours dans le Sentier et le faubourg Poissonnière.

Certes, les années 1980-90 avaient commencé à marquer la fin d'un « âge d'or parisien » avec l'augmentation d'une capacité productive hors de France et un certain nombre de délocalisations visant à mieux répondre à la hausse de la demande mondiale. Mais une sorte de renouveau est observée dans la stratégie économique de la part des grands groupes et des grands donneurs d'ordre de cette industrie. De fait, ceux-ci se sont rendu compte que la stratégie d'ouverture et de délocalisation des sites de production se heurtait à trois grandes limites : la banalisation des marques et des produits, l'accroissement de leur dépendance économique envers la gamme du luxe dit accessible ; la distinction entre la maîtrise de la conception et la maîtrise de la production, qui en venait à nuire à la créativité.

Aujourd'hui, Hermès emploie quelque 2 000 salariés dans ses ateliers de Pantin, Vuitton environ 200 dans ses ateliers d'Asnières et Chanel a prévu d'en embaucher 600 dans ses futurs ateliers de la porte d'Aubervilliers. Tout un réseau de sous-traitants parisiens

profite également de ce retour des capacités de production et de conception.

Ces ateliers du luxe parisien ne travaillent plus exactement avec les mêmes matériaux, ou pas exactement de la même façon qu'auparavant. À titre d'exemple, ils utilisent beaucoup moins de fourrure et un matériau comme le cuir est désormais produit de façon beaucoup plus responsable.

La condition ouvrière de cette industrie en ville a également évolué : les employés travaillent 35 heures par semaine et sont tous régis par des contrats de travail, ce qui n'était pas toujours le cas à l'époque du Sentier et ses nombreuses entreprises familiales et réseaux d'entreprises communautaires. La relative rareté de la main-d'œuvre employable fait que les employés qui parviennent à entrer dans cette industrie et à donner satisfaction s'en sortent avec de très bons salaires, ce qui a modifié les représentations de la figure de l'ouvrier parisien.

Marjolaine Gros-Balthazard

Continuons avec Roch Drozdowski-Strehl, pour évoquer la géographie de l'industrie photovoltaïque.

Roch Drozdowski-Strehl

L'industrie photovoltaïque comprend deux filières, celle du déploiement (panneaux solaires) et celle des constructeurs de cellules, lesquelles ne communiquent pas nécessairement entre elles et ne sont pas soumises aux mêmes enjeux.

2022 est une année marquante pour le solaire, notamment parce qu'après dix ans d'efforts, le marché mondial a franchi en avril la barre symbolique du térawatt en capacité installée. La prochaine étape – atteindre les 2 térawatts – sera franchie en seulement deux ou trois ans. Le marché du solaire évolue donc de façon très dynamique. En dix ans, l'installation a été multipliée par 20, les prix ont été divisés par 10 et le rendement des cellules qui constituent les panneaux solaires est passé de 15 à 20 %.

L'Agence Internationale de l'Énergie prédit que 80 % des nouvelles capacités de production d'énergie installées dans le monde seront issues du renouvelable, dont plus de la moitié du solaire.

168 gigawatts ont été installés en 2021, dont 38 % en Chine, 17 % aux États-Unis et 10 % en Europe. Le taux de croissance de cette capacité a atteint 14 % en Chine, 42 % aux États-Unis et 33 % en Europe. Ces chiffres montrent que la technologie du solaire trouve son marché un peu partout dans le monde.

Pour la France, on annonce un doublement du solaire déployé d'ici à la fin de 2023. Lors de son discours à Belfort en février dernier, le Président de la République a annoncé une multiplication par 10 d'ici à 2050, en cohérence avec les scénarios définis par RTE pour décarboner le mélange énergétique français et atteindre la neutralité carbone à horizon 2050.

Au niveau européen, le plan REPowerEU prévoit que 45 % de l'énergie produite en 2030 devra provenir du renouvelable, ce qui revient à accélérer par trois le rythme annuel et actuel d'installation sur le territoire européen.

Il y a une dizaine d'années, 30 % du marché mondial était produit en Europe. Aujourd'hui, l'industrie européenne n'en représente plus qu'1 %, après avoir été « balayée » par l'industrie chinoise.

L'IPVF, Institut Photovoltaïque d'Ile-de-France, a été créé par l'État pour assurer la transition énergétique et créer une équipe du nouveau solaire. Cette équipe a deux missions : être leader scientifique et technologique et savoir transférer à l'industrie (basée en Europe avant le Covid, puis en France après le Covid). Elle travaille sur le solaire de nouvelle génération dit « couche mince », qui consomme beaucoup moins de matériaux et d'énergie pour être produit, mais qui est tout aussi durable et performant que le silicium.

Trois arguments permettent d'envisager le renouveau de l'industrie du solaire en France et en Europe. D'abord, un argument technologique : le solaire « couche mince » arrivant à maturité (cf. l'annonce parue ce matin même dans L'Usine nouvelle d'une collaboration entre l'IPVF et Voltec Solar, premier industriel fran-

çais du solaire, qui souhaite s'appuyer sur les technologies développées par l'IPVF pour s'orienter vers un format giga-factory). Ensuite, un argument commercial : si la crise du Covid a montré qu'une solidarité intercontinentale existait, elle a aussi mis en évidence les « pincements » et les difficultés d'approvisionnement auxquelles ont été confrontés les développeurs de parcs photovoltaïques. Enfin, un argument de souveraineté, de plus en plus prégnant, qui trouvera son expression concrète dans une alliance solaire industrielle européenne ayant pour objet de faire revenir l'industrie solaire sur le sol européen.

N'oublions pas que le premier module photovoltaïque date des années 1950. Nous n'en sommes donc qu'au début de l'aventure technologique solaire et la « guerre » est loin d'être finie !

ÉCHANGES

De la salle

Quelles industries sont utilisatrices de photovoltaïque ou pourraient l'être à l'avenir ?

Roch Drozdowski-Strehl

Les giga-factories de dispositifs de stockage sont identifiées comme un sujet essentiel par les constructeurs automobiles européens. Le bâtiment, l'agrivoltaïque et l'industrie du luxe sont tout autant intéressés par le solaire. Un nombre croissant de clients attendent de leurs fournisseurs que les marques jouent un rôle dans la transition énergétique. L'intégration du solaire à toute sorte de formes, de supports et d'objets – y compris des objets de luxe – est l'occasion d'une grande créativité.

De la salle

Une réflexion sur l'articulation de l'industrie du photovoltaïque avec celle du stockage a-t-elle cours ? Les deux s'associent-elles ?

Je fais notamment référence à Verkor, le leader français de la batterie ...

Roch Drozdowski-Strehl

L'articulation se fait entre le choix d'une technologie dérisquée et d'une excellence opérationnelle, avec de la R&D embarquée pour préparer « le coup d'après », car elle permet le passage d'une industrie à plus grande échelle et l'obtention d'un avantage compétitif face à la concurrence internationale.

De la salle

Le fait que les ouvriers de l'industrie du luxe soient de plus en plus reconnus et, pour certains, très bien rémunérés est-il lié à une montée en gamme de leurs compétences ou davantage à une évolution de la structuration de ce secteur ?

Sacha Czertok

Les ouvriers de l'industrie du luxe perçoivent environ 3 000 euros nets par mois en fin de carrière. Deux raisons justifient ce niveau de salaire : le rapport de l'offre et de la demande (les ateliers sont à la recherche de travailleurs compétents possédant le savoir-faire) ; la rareté des compétences nécessaires pour effectuer le travail, en particulier la réalisation des pièces demandées par les grands donneurs d'ordre.

Marjolaine Gros-Balthazard

J'invite maintenant Aurore Colnel et Gilles Crague à évoquer les leviers actionnés par les territoires pour engager et accompagner le renouveau industriel.

Aurore Colnel

Le programme Territoires d'industrie a été initié fin 2018 par le Gouvernement, en lien avec Régions de France, Intercommunalités de France (AdCF) et France Industrie. Il vise à apporter

une dimension territoriale aux politiques de filière. Il a d'abord permis de définir une géographie d'intervention et d'identifier les bassins industriels les plus actifs dans le pays (149 territoires de projets recensés à l'heure actuelle). Une gouvernance a été construite sur la base de cette géographie, en l'occurrence des binômes constitués d'élus locaux et d'industriels de territoire, pour bâtir des plans d'action en faveur de la réindustrialisation, autour d'enjeux multiples : compétences, formation, foncier, transition écologique et énergétique, industries du futur, transition digitale, animation des réseaux d'acteurs locaux, avec une dynamique ascendante souhaitée.

Un bilan a été réalisé trois ans après la mise en place de ce programme, qui montre que les enjeux de mise en réseau et de coordination des acteurs locaux ont été valorisés par les territoires eux-mêmes. Les différentes études menées ont également mis en exergue le fait que les territoires les plus résilients et qui ont le mieux résisté durant la crise sont ceux qui cultivaient déjà une tradition de coopération entre acteurs, c'est-à-dire entre intercommunalités, entre acteurs publics et privés. Ces territoires d'industrie les plus actifs pendant la crise ont notamment réfléchi à la relocalisation des chaînes de valeur et ont pu adapter leurs plans d'action au regard de la crise.

Le programme Territoires d'industrie a aussi permis de mettre l'accent sur les projets collectifs, à dimension collaborative. L'État – via France Relance – et les régions ont ainsi abondé le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires, qui vise à soutenir des investissements productifs d'entreprise et des projets collaboratifs autour de la formation et des compétences, à hauteur de 900 millions d'euros.

Penser le renouveau des territoires industriels consiste à penser à la suite et à réfléchir à de nouveaux modes de production dans les territoires, comme les tiers lieux, fab labs, manufactures de proximité, micro-usines, production distribuée (cf. le mouvement des makers). Le programme est prolongé jusqu'en 2026, et demeurera axé sur les thématiques prioritaires des territoires : foncier, compétences, sujets de transition, innovation (France 2030), production et distribution des objets du quotidien de manière plus économe et plus écologique, transport (modes doux).

Gilles Crague

Le fait que les intercommunalités soient désormais partie prenante des politiques industrielles est tout sauf neutre, pour deux raisons :

- les intercommunalités s'occupent de l'aménagement spatial, de l'eau, de l'assainissement, du sport, des déchets, de l'énergie, et les faire monter en puissance revient à rappeler que le développement industriel est aussi une affaire de capital matériel, ce qui semble relativement nouveau comme approche ;
- l'intercommunalité représente l'autorité publique du quotidien, elle a un lien de proximité avec les populations ; le fait de l'inclure dans la politique industrielle permet de rendre visibles les enjeux voire les problèmes de cohabitation entre les résidents des territoires et les installations industrielles, qui peuvent être source de nuisances.

En tant que sociologue, parler de coopération équivaut à ouvrir une « boîte noire ». Il faut se poser la question de la nature de cette coopération entre élus et entreprises industrielles et rappeler qu'une telle coopération n'a rien d'évident, car ces deux mondes souvent se méconnaissent. Chacun doit donc prendre connaissance des contraintes de l'activité de l'autre. Il est également très important que chacun des acteurs reste à sa place dans le cadre de cette coopération. Cela signifie qu'il ne faut pas « confier les clefs du camion » du développement industriel local aux industriels : il appartient à la collectivité publique de prendre en charge et de concevoir un projet de développement pour son territoire, tout en s'appuyant sur les connaissances et les informations économiques et stratégiques qui se trouvent du côté des industriels.

En résumé, coopérer c'est bien, mais opérer la coopération c'est épineux et, pour coopérer, il ne suffit pas de se rapprocher, il faut aussi savoir trouver la bonne distance.

Marjolaine Gros-Balthazard

Existe-t-il des coopérations entre secteur privé et secteur public dans l'industrie du luxe ?

Sacha Czertok

Le cas parisien est un peu spécifique en matière de politique territoriale, du fait de la rareté du foncier dans Paris intra-muros. Les politiques relèvent, dans ce cas, plus du soft que du hard. Cela dit, nous avons été surpris par plusieurs éléments qui ont modifié notre vision sur le type de politique territoriale que nous pensions adéquat pour maintenir l'industrie du luxe à Paris.

- Premièrement, l'industrie du luxe à Paris ne prend plus aujourd'hui la forme d'un quartier urbain, au sens d'un ancrage territorial dans la ville, mais une forme relativement éclatée. Si l'on considère que la ville productive parisienne est un espace social avant d'être urbain, les politiques favorisent avant tout les liens, les relations, les échanges, avant l'inscription territoriale dans la ville – d'où l'importance du réseau de transports francilien, de son maintien, de son cadencement et de sa régularité, étant entendu que les ouvriers qui travaillent dans les ateliers parisiens sont originaires de toute l'Ile-de-France. Ces politiques favorisent également l'accueil des nouveaux arrivants et, en particulier, des migrants qui possèdent des compétences manuelles relativement rares à Paris, afin de pallier le déficit de main-d'œuvre qualifiée dans ces ateliers (cf. à ce sujet les exemples probants de l'association La Fabrique nomade). La politique des hôtels industriels menée par la Ville de Paris peut encore favoriser cet espace social, puisque celle-ci permet de proposer à des entreprises de s'installer à Paris en payant un loyer et des charges moins lourds.
- Deuxièmement, le travail concret de la matière est encore très manuel. Des efforts locaux spécifiques en matière de formation seraient donc bienvenus pour faire face au déficit de main-d'œuvre constaté dans l'industrie du luxe.

- Troisièmement, le maintien d'activités productives dans Paris dépend de la capacité des ateliers parisiens, qui ne peuvent pas produire des séries très importantes – du fait du manque d'espace et des niveaux de salaires parisiens plus élevés qu'en province – à déployer d'autres antennes de production sur le territoire français et d'un approvisionnement de qualité et à moindre coût en provenance d'autres territoires (comme le Tarn, pour les peaux). Il appartient à l'acteur public de faciliter cette coopération interterritoriale entre acteurs privés.

De la salle

L'idée qu'un secteur d'activité comme le luxe fasse appel à une main-d'œuvre étrangère qualifiée est-elle si surprenante, à l'heure actuelle ?

S'agissant de l'implication des territoires dans le renouveau industriel, pouvons-nous aller encore plus loin en envisageant la manière de passer d'une politique territoriale à une écologie territoriale industrielle, la collectivité devenant opérateur d'une économie circulaire, c'est-à-dire d'un système productif et consommateur local ?

De la salle

Certaines réglementations empêchent parfois le développement de prototypes industriels, mais la loi 3DS permet aux collectivités territoriales de faire des exceptions. Cette possibilité est-elle pleinement utilisée par les territoires pour s'exonérer de certains freins réglementaires ?

De la salle

La différence de performance entre différents territoires ou différentes entreprises relève notamment de la culture des soft skills ou compétences socio-comportementales. Ne pourrait-on pas considérer comme prioritaire une action consistant à améliorer notre système éducatif, qui est sous-performant en termes de développement des soft skills, et à promouvoir ces compétences

dans les entreprises et les organisations, notamment à travers la formation ?

De la salle

Pourrait-on envisager, dans le cadre du programme Territoires d'industrie, une action pour aider à conserver le patrimoine industriel des territoires en l'état, en particulier la darse de Saint-Nazaire, les espaces des bords de Loire et tout le capital industriel qu'ils comprennent et qui représente une véritable mine d'or pour une future réindustrialisation ?

De la salle

Si la ville des transitions a besoin de réparateurs de vélos, peut-on se permettre de laisser les locaux parisiens être occupés par l'industrie du luxe ?

Aurore Colnel

Les sujets d'économie circulaire et d'écologie industrielle et territoriale entrent pleinement dans le champ du programme Territoires d'industrie. Les intercommunalités ont investi ces enjeux de transition écologique et énergétique et certains chefs de projet Territoires d'industrie ont aussi une casquette de chef de projet EIT (écologie industrielle et territoriale). Un peu plus de 1 800 fiches d'action ont été conçues par les Territoires d'industrie autour de ces enjeux EIT.

La question des blocages réglementaires relève, quant à elle, de l'un des quatre axes du programme : attirer, innover, recruter et simplifier. Nous l'avons surtout traité au niveau national à travers la labellisation des sites industriels clefs en main, pour lesquels toutes les procédures administratives ont été anticipées, ce qui permet d'améliorer les délais. En revanche, j'ignore si le levier de la loi 3DS est utilisé dans les territoires.

Le territoire de Saint-Nazaire a fait l'objet d'une prospective pilotée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, en vue d'établir une feuille de route, ce qui a fait émerger l'importance

du capital social et de l'héritage matériel. C'est le genre de sujet que nous pouvons parfaitement exploiter pour la suite du programme.

Gilles Crague

Je ne crois pas, pour ma part, qu'un territoire industriel ressemble à un écosystème local.

Je finalise une enquête sur les industriels virois, qui sont présents depuis plusieurs décennies à Vire, à travers laquelle je constate un effondrement de l'emploi des ouvriers non qualifiés de type industriel et une légère remontée de l'emploi des techniciens et des ouvriers qualifiés de type industriel.

J'en déduis que les compétences techniques sont importantes, ce qui ne veut pas dire que les soft skills ne le sont pas. Pour moi, les employeurs doivent aussi acquérir une meilleure compréhension de la manière dont fonctionnent les jeunes générations.

Certaines friches industrielles sont aujourd'hui en très bon état et pourraient parfaitement accueillir une nouvelle industrie, mais cela suppose d'y dédier des ressources. J'invite les acteurs de Territoires d'industrie à se saisir de ce sujet.

Sacha Czertok

Le recours à la main-d'œuvre étrangère ne constitue pas une spécificité propre au secteur du luxe ni même à notre époque. Toutefois, les politiques d'accueil et d'accompagnement de cette main d'œuvre sont l'un des éléments les plus importants pour maintenir et développer l'activité parisienne du luxe, car, à la différence du BTP et d'autres secteurs, les personnes issues de l'immigration n'ont pas forcément conscience du fait que leurs compétences peuvent s'avérer utiles pour cette industrie. La capacité à déceler ces compétences chez les nouveaux arrivants représente donc un enjeu pour l'industrie parisienne du luxe.

De la salle

Pouvez-vous citer les hôtels industriels de Paris ?

Sacha Czertok

Je connais 4-18 dans le 18^{ème} arrondissement, Métropole 19 dans le 19^{ème} arrondissement et un autre hôtel industriel dans le 15^{ème} arrondissement.

Marjolaine Gros-Balthazard

La question des compétences revient en filigrane depuis ce matin. Les difficultés de recrutement peuvent être un frein au renouveau industriel, en particulier dans les territoires non métropolitains qui ont souvent plus de mal à attirer les compétences que les bassins métropolitains.

Deux voies se présentent pour remédier à ces difficultés de recrutement : accompagner la montée en qualification des personnes déjà présentes sur les territoires ; travailler sur l'attractivité résidentielle des territoires en difficulté pour y attirer des personnes qualifiées venues d'ailleurs et intéressées à y vivre.

Roch Drozdowski-Strehl

Pour un institut comme le nôtre, pluridisciplinaire, le choix de Paris Saclay est structurant car il permet de se trouver au carrefour du solaire photovoltaïque de nouvelle génération et d'attirer de nombreuses compétences. En effet, les personnes qui veulent être acteurs de la transition énergétique trouvent à Paris Saclay des stages ou des emplois, grâce à la présence d'AgroParisTech, de l'Ecole Polytechnique, d'HEC, des IUT, des universités, des ENS, de Centrale Supélec et d'entreprises comme EDF R&D, Air Liquide, Thales, qui sont très intéressées par les thématiques que nous développons.

Marjolaine Gros-Balthazard

Pour conclure cet atelier, j'aimerais aborder la question des coopérations interterritoriales en tant que potentiel levier d'accompagnement du renouveau industriel.

Gilles Crague

Cette question suggère de se poser une autre question, d'ordre ontologique : qu'est-ce qu'un territoire industriel ? Un politiste économiste américain qui a écrit sur les districts industriels posait l'alternative suivante : un district – ou un territoire – industriel est-il un monde dans une bouteille ou une fenêtre sur le monde ? La vision dominante est celle du « territoire container », mais pour concevoir l'industrie contemporaine, il faut plutôt considérer le territoire comme une fenêtre sur le monde. Les Anglo-saxons parlent beaucoup d'approche relationnelle. Il me semble que Territoires d'industrie est un dispositif multi-niveaux qui reflète bien cette approche relationnelle.

Il en va de même pour les entreprises : une entreprise ne se limite pas à sa seule implantation dans un territoire donné, c'est aussi un réseau relationnel. Les industriels, comme ceux de Vire, sont comme des fenêtres ouvertes sur le monde pour chacune de leur grande fonction productive. À Vire, le nombre d'emplois industriels est identique à celui de 1975 et le secret de cette dynamique industrielle viroise ne réside pas dans un écosystème local, mais dans l'insertion de ces industriels dans un espace multi-économique ouvert sur le monde.

Aurore Colnel

Je citerai deux exemples de coopération interterritoriale ou à plusieurs niveaux. D'une part, celui de l'industrie du verre, avec l'implication de trois territoires d'industrie – les Flandres Saint-Omer, la Vallée de la Bresle Vimeu (la « Glass Vallée ») et Terres de Lorraine – qui cumule plus de 13 000 emplois, qui est confrontée à des problématiques de transmission et de sauvegarde des savoir-faire verriers et de sauts technologiques et d'entrée dans

l'industrie du futur ; nous avons accompagné ces trois territoires sur le sujet de la formation, en coopérant avec le CERFAV, Centre Européen de Formation des Arts Verriers.

D'autre part, celui de la filière du vélo en Occitanie : nous avons accompagné le territoire du Gers Tarn et Garonne dans la structuration d'un écosystème autour de la filière du vélo, en lien avec la région Occitanie, qui a développé un plan de développement régional du vélo, avec un cluster Vallée vélo à l'échelle de la région et avec une mission parlementaire visant à faire du vélo une filière économique au niveau national.

Si certains territoires d'industrie sont intéressés pour travailler sur une filière en particulier, notamment des filières qui peuvent se prêter à des relocalisations, je les invite à nous contacter.

Marjolaine Gros-Balthazard

Pour conclure, je vous lis une question transmise par le biais du chat : peut-on penser le renouveau de l'industrie sans se poser la question de ce que nous devons produire ? Cette question me semble très importante pour notre avenir et celui des territoires industriels, étant donné les enjeux de sobriété foncière, de rarefaction des ressources, d'énergie, etc. Nous l'aborderons peut-être à l'occasion d'un prochain atelier !

ATELIER 2 – LE FONCIER ET LA VILLE PRODUC- TIVE : UNE INCOMPATI- BILITÉ ?

- Achille BOURDON, associé fondateur Syvil architectures
- Magali CASTEX, consultante Co'mone, ancienne pilote du projet Cycle Terre, Grand Paris Aménagement
- Paulette DUARTE, maîtresse de conférences, Université de Grenoble
- Philippe FROCRAIN, chargé d'études, agence d'urbanisme de la région nantaise
- Caroline GRANIER, cheffe de projet, La Fabrique de l'industrie
- Thierry PETIT, économiste, Institut Paris Région
- François SIMON, prescripteur pour Hoffmann Green Cement

Caroline Granier

Les questions de foncier qui se posent pour les villes productives concernent aussi les territoires et les villes moyennes.

Thierry Petit, quels sont les besoins des industriels en Île-de-France ?

Thierry Petit

L'Institut Paris Région a répondu à l'appel à projet du PUCA et a été sélectionné, avec l'université de Grenoble Alpes et le Cerema.

Notre objectif était d'identifier très en amont la demande des entreprises industrielles en matière de foncier et d'immobilier. Nous avons travaillé à partir de sources inédites, en l'occurrence celles d'un cabinet de conseil aux territoires pour l'implantation d'entreprises. Nous avons recueilli des données sur la France entière sur cinq ans (2017-2021), mais nous nous sommes concentrés sur 265 implantations d'entreprises industrielles en Île-de-France.

Le premier constat était plutôt contre-intuitif : la progression du nombre d'implantations en Île-de-France sur cette période illustre l'intérêt croissant de l'industrie pour cette région. Nous avons également observé le doublement du volume moyen d'emplois par projet, passé d'une vingtaine à une quarantaine sur la période.

Autre résultat contre-intuitif, plutôt que des terrains (11 % des demandes), les entreprises recherchent prioritairement des locaux existants ou de manière indéterminée des locaux ou des terrains. L'immédiateté de la réponse aux besoins, permise par les locaux existants, est un facteur clé d'explication.

Par ailleurs, les deux tiers des entreprises interrogées favorisent la propriété, en particulier lorsqu'elles recherchent un terrain ou du foncier. Lorsqu'elles sont locataires, elles aspirent à devenir propriétaires par la construction ou par le rachat de locaux existants.

Deux facteurs déclenchent le besoin d'installation sur un nouveau site industriel : l'industrialisation de l'activité, en phase de

maturation, et le transfert-développement. La grande majorité des entreprises interrogées ont d'ailleurs déclaré être en phase de développement. C'est très positif du point de vue de la réindustrialisation, mais cela pose aussi des questions de faisabilité.

Seuls 21 % des projets se déclarent très mobiles, avec un regard à l'échelle nationale. Les autres regardent principalement l'Île-de-France et éventuellement (31 %) les territoires aux marges de la région. Les projets industriels sont donc en grande partie endogènes et peu ou pas mobiles.

Enfin, l'essentiel de la demande porte sur des surfaces inférieures à 2 hectares. Sur la période, seules six entreprises ont recherché une surface d'au moins 10 hectares.

Caroline Granier

Un récent document publié par Intercommunalités de France présente les besoins des industriels France entière.

Alors qu'une demande de foncier existe, certains bâtis et espaces tendent à se raréfier sur le territoire. Comment analyser la relégation de l'industrie en périphérie et la raréfaction du foncier ? Comment en tenir compte dans une politique industrielle ?

Philippe Frocraïn

L'action foncière en faveur du maintien de l'industrie en ville mérite d'être abordée comme une politique industrielle à part entière. De fait, c'est une forme de soutien à l'industrie, au même titre que les aides à la modernisation des usines ou à l'exportation – outre la dimension d'aménagement du territoire.

L'analyse économique standard fixe deux conditions à toute politique industrielle : une condition de pertinence (corriger une défaillance de marché) et une condition d'efficacité (son coût ne doit pas être plus élevé que la défaillance de marché qu'elle entend corriger). En pratique, le respect de ces deux conditions est compliqué à évaluer, même après coup.

En l'occurrence, les politiques foncières visent à libérer ou sanctuariser du foncier pour les activités industrielles dans le tissu urbain dense, pour contrer un effet d'éviction, de péri-urbanisation ou d'éloignement. Pourtant, l'idée selon laquelle ce phénomène d'éviction serait générateur d'externalités négatives sur le plan économique ou environnemental, qu'il conviendrait de corriger, est loin d'être évidente. En tout cas, aucune étude n'établit de lien de cause à effet entre le desserrement de l'industrie et la désindustrialisation.

En outre, l'autre objectif parfois avancé – permettre aux territoires de trouver une forme d'autonomie ou d'autosuffisance – semble hors d'atteinte.

L'argument environnemental interroge, lui aussi. En théorie, rapprocher les producteurs et les consommateurs est intéressant. Mais, en pratique, les clients de l'industrie sont très dispersés. La réduction des trajets domicile/travail est également pertinente, mais insuffisante dès lors que l'empreinte carbone ne dépend pas seulement de la distance parcourue, mais aussi des modes de déplacement.

Enfin, si l'effet d'entraînement de l'industrie pour les autres activités est réel et vérifié, aucune étude ne suggère que cet effet multiplicateur est plus fort dans un territoire dense.

En somme, des travaux de recherche seraient à coup sûr utiles pour y voir plus clair et mieux orienter l'action publique.

Par ailleurs, les stratégies de mobilisation de ressources foncières en faveur de l'industrie en ville doivent impérativement être claires, ciblées et coordonnées. Dans un scénario de réindustrialisation, les villes moyennes et petites qui disposent d'aménités et de marges de manœuvre plus importantes en matière de foncier ont une carte à jouer.

Dans une optique de moyen à long terme, le sujet de l'optimisation, de la modernisation et de la requalification des zones d'activité économique s'avère également fondamental, tant du point de vue de la sobriété foncière que de celui de la redynamisation de l'industrie. Les agences d'urbanismes sont pleinement mobilisées.

Caroline Granier

Achille Bourdon, votre agence travaille en milieu urbain et sur d'anciens sites industriels. Comment participez-vous à intégrer certaines activités productives ? Comment renforcer l'acceptabilité de l'industrie dans le paysage, qu'il soit urbain ou rural ?

Achille Bourdon

Nous sommes arrivés à la notion de ville productive par le biais du péri-urbain, en constatant que celui-ci avait historiquement abrité des fonctions sujettes à un desserrement récurrent, et qu'il fallait cesser de l'urbaniser pour plutôt l'intensifier en conservant ses fonctions servantes. Nous avons défini les filières productives en tant qu'objet d'études au regard des enjeux d'intégration et de forme urbaine et en intégrant la question industrielle.

Notre cabinet s'appelle Syvil pour « système ville », car nous travaillons l'intégration des filières matérielles dans la ville – au premier rang desquelles les services industriels, y compris la logistique du dernier kilomètre et le retraitement des déchets.

Nous avons commencé avec un paradigme rénové : celui du retour des fonctions industrielles à la ville, dans un champ de contraintes fortes puisque les activités qui nous intéressent ont pour dénominateur commun l'apparente contradiction entre l'apaisement urbain et les flux matériels. L'architecte a toute sa place dans ce jeu rénové, dans lequel la synthèse entre des contraintes, des règlements, des process et des enjeux d'intégration et de qualité urbaine constitue le principal chemin de réussite. Notre ambition est d'augmenter les valeurs d'usage de l'espace, d'accroître la densité des projets et de valoriser la capacité des projets industriels à nouer des relations d'échange.

Nous avons ensuite dû monter en compétences. Nous avons investi le champ de l'existant, tant pour la question des zones d'aménagement économique à rénover que celle des éléments construits à réadapter à des vocations productives, en favorisant une itération plus directe entre le programme, le cahier des charges et les possibilités du site concerné – alors même que,

jusqu'ici, les architectes ont eu tendance à s'installer dans une relation descendante.

Nous avons également redécouvert le potentiel des activités productives à faire symbole. De fait, les concrétisations architecturales sont le signe visible de fonctions progressivement invisibilisées. C'est aussi la raison pour laquelle nous portons une grande attention à la maîtrise d'usage. C'est d'autant plus important que le prix du foncier devient insupportable.

Caroline Granier

Je propose de laisser la parole à la salle. D'autres enjeux que ceux qui viennent d'être évoqués vous viennent-ils à l'esprit pour faire avancer le débat qui se cristallise largement autour de l'objectif ZAN ?

De la salle

Souvent, les annonces immobilières de locaux industriels proposent les catégories « bureaux », « logistique » et « ateliers/entrepôts ». Et souvent, ces derniers ne sont que des toits posés sur des murs, comme s'il existait un modèle standard de bâtiment adaptable à toute production. Un minimum d'adaptation n'est-il pas nécessaire ? Pour la suite, est-il envisageable que des promoteurs spécialisés dans la production urbaine industrielle encore à inventer conçoivent des bâtiments standards ?

Achille Bourdon

La problématique est celle de la décorrélation de l'immobilier productif avec la temporalité des développements économiques. Rares sont les entreprises qui savent anticiper leurs besoins à trois ans, qui est souvent la durée de construction d'un bâtiment productif.

La question centrale de la capacité à construire de l'immobilier productif générique, ou « en blanc », trouve sa réponse dans la diversité des offres. L'économie de la fonctionnalité favorise la location des bâtiments – la solution consistant alors à s'étendre

dans les locaux voisins plus adaptés, dans une logique multisite. Il est également possible d'optimiser les process, en densifiant les stocks avec des systèmes verticaux par exemple. Dans nombre de cas, les entreprises ont une grande capacité d'adaptation de leurs process.

L'accompagnement du parcours résidentiel des entreprises est la clé, avec une offre locative suffisante et diversifiée.

Thierry Petit

Lyon Paris, qui disposait d'une halle inutilisée de 10 000 mètres carrés, a accueilli une start-up de production de piles à combustible qui a pu occuper progressivement l'espace au fur et à mesure de sa croissance, et de façon temporaire le temps de construire une usine plus appropriée à ses besoins.

Un autre exemple, même s'il ne concerne pas de l'immobilier en blanc, est celui des usines modulaires. L'objectif est que le site puisse être aisément transformé au gré des usages – dans une logique de durabilité des bâtiments.

Caroline Granier

Quelles solutions peuvent être envisagées pour la conception et la construction de nouveaux bâtiments capables d'accueillir des activités productives et répondant à ces enjeux ?

Magali Castex

J'ai piloté un projet d'implantation industrielle à Sevrans, pour produire des matériaux de construction à partir de terres excavées. La candidature initiale prévoyait l'implantation temporaire (huit ans) au sein d'une ZAC pour récupérer les excavations du métro du Grand Paris. Le site devait donc être démontable, ce qui induisait la perte de certains éléments comme la préparation du terrain ou les dalles. Les financeurs n'ont pas suivi, considérant qu'une durée de huit ans n'était pas suffisante pour rentabiliser l'investissement. Le projet ne s'est de toute façon pas concrétisé, pour d'autres raisons, et il a été décidé d'opter pour un nouvel

emplacement hors ZAC, pérenne et de taille trois fois moindre.

Un important travail de conception a été conduit pour faire entrer les différents process de manière ultra-optimisée. Le point faible de cette implantation vient d'ailleurs du fait que les zones de stockage sont aussi celles de circulation, ce qui limite le stockage sur place.

Par ailleurs, ce site neuf intègre des dispositifs permettant une production peu consommatrice d'énergie. Une grande attention a également été portée à la beauté du site, malgré un budget très contraint, pour susciter l'envie : l'usine est en bois et terre crue, avec beaucoup de transparence et très ouverte sur la ville. En outre, le marché étant volontairement local, avec un approvisionnement de terre inférieur à 20 kilomètres et une zone de client de 40 kilomètres, la logique est celle d'une possible extension de nouveaux bâtiments.

Cette proposition architecturale a participé de la montée en gamme et à l'image positive de la zone.

Caroline Granier

François Simon, vous êtes prescripteur de nouveaux matériaux pour Hoffmann Green.

François Simon

Le béton est le matériau le plus consommé au monde après l'eau. Fort de 200 ans d'histoire, il est bien connu et présente plusieurs qualités, notamment de durabilité. Toutefois, ses émissions de CO2 le rendent de plus en plus difficilement utilisable en l'état. En effet, le ciment traditionnel est essentiellement constitué de clinker, produit à partir de l'extraction de roche, d'argile et de calcaire concassés, cuits dans des fours à très haute température et broyés. Or produire 1 tonne de clinker requiert 1,3 tonne de roche et émet 1 tonne de CO2.

De nouveaux ciments sont donc proposés, pour le rendre le béton éco-compatible. En l'occurrence, Hoffmann Green a fait

vivre une véritable révolution à ce matériau, avec une innovation en rupture technologique : nous sommes le premier industriel au monde à avoir développé des ciments sans clinker. Cette aventure a démarré en 2014, avec la rencontre du chimiste David Hoffmann et de l'entrepreneur vendéen Julien Blanchard. Notre usine pilote est une usine 4.0. Nous avons développé quatre technologies différentes de ciment, toutes articulées autour d'un même cahier des charges : limiter l'impact CO2 du ciment, en divisant au moins par 4 les émissions par rapport à un ciment traditionnel, en préservant les ressources naturelles et en favorisant une économie locale et circulaire. De fait, nos technologies utilisent à 80 voire 90 % des déchets industriels, qui arrivent sous forme de poudre dans notre usine pilote et que nous activons à froid en les mélangeant à d'autres poudres. À l'arrivée, les qualités sont comparables à celle d'un béton formulé avec un ciment traditionnel.

En outre, notre usine pilote diffère entièrement d'une cimenterie traditionnelle. Nous n'avons ni four ni cheminée, nous ne produisons pas de déchets et nous n'avons pas de bassin de décantation, et des trackers solaires fournissent jusqu'à 50 % de nos besoins en énergie – ce qui nous rend très résilients, puisque l'énergie ne représente que 2 % de nos coûts.

Nous finalisons le montage de notre deuxième usine, en réduisant d'un tiers l'emprise foncière (4 000 mètres carrés) et en multipliant par 5 notre capacité de production (250 000 tonnes par an, soit 800 000 mètres cubes de béton) en misant sur la verticalisation. Cette usine de 70 mètres de haut est intégralement montée avec nos ciments.

En somme, non seulement notre technologie est très verte, mais elle a éliminé la majorité des nuisances liées à l'industrie du ciment traditionnelle. Ce faisant, nous sommes une industrie désirée par les territoires. Nous pourrions nous implanter partout, au plus près des besoins et des industries dont nous recyclons les déchets et en permettant à d'autres industriels de s'implanter avec nos bétons élaborés à partir de ciment fortement décarboné.

Caroline Granier

La verticalisation est une notion de plus en plus courante lorsqu'il est question de ville productive. Quelle solution apporte-t-elle, en particulier face aux contraintes ZAN ?

Achille Bourdon

Souvent, les entreprises productives sont éjectées des centres urbains car elles ont une forme incompatible avec les valeurs foncières des métropoles. Dans les années 1980, cette éviction massive avait nourri un débat lorsque les entreprises industrielles du centre de Paris avaient été contraintes à muter. Ce phénomène se reproduit aujourd'hui, sans vraiment faire débat cette fois, avec le Grand Paris Express et les Jeux olympiques : de nouveaux quartiers sont organisés avec du foncier économique, ce qui accélère le desserrement. Les zones d'activité de Marne-la-Vallée et Melun-Sénart reçoivent les candidatures d'entreprises abîmées par ces rapports avec le centre qui les éjecte.

Pour y répondre, nous avons réfléchi aux mécanismes qui permettraient de déverrouiller la verticalisation et l'intensification des activités productives, en analysant les modèles du passé, en particulier les hôtels industriels du modèle suédois. La verticalisation nous semble non seulement possible, mais nécessaire, et nous considérons qu'une politique publique volontariste et forte en la matière devrait contrecarrer le mécanisme du marché.

Thierry Petit

Les entreprises qui ont répondu à notre questionnaire ont souvent indiqué qu'elles étaient intéressées par la verticalité, mais que cette modalité ne s'appliquait pas à elles. Qu'est-ce qui a motivé Hoffmann Green à verticaliser ? En avez-vous tiré des intérêts économiques ?

François Simon

La verticalisation présentait plusieurs intérêts, dès lors que nous

travaillons avec des poudres. En effet, ce système est reconnu comme le plus efficient pour la gestion de produits pulvérulents. Notre tour de 70 mètres est subdivisée en 19 alvéoles dédiées au stockage des matières premières et du produit fini. Cela nous permet de travailler avec une énergie verte nécessitant très peu d'entretien, à savoir le gravitaire. Cette solution nous permet aussi de limiter notre emprise foncière.

Caroline Granier

Des industriels vous ont-ils déjà contacté pour construire un bâtiment avec votre ciment ?

François Simon

Nombre d'industriels recourent aux labels pour accroître l'acceptabilité de leur projet par les riverains. En limitant l'impact CO2 de l'entreprise, nos technologies participent de leur caractère vertueux et présentent un intérêt des industriels.

Caroline Granier

Après la fabrique matérielle de la ville, je vous propose d'aborder sa fabrique par les acteurs. Quelle est la chaîne de valeur du foncier ?

Paulette Duarte

L'analyse des processus de transfert du foncier et de l'immobilier montre qu'à l'exception de négociations multilatérales, les processus sont en général linéaires, avec des discussions bilatérales. Dans les processus sans acteur intermédiaire, le propriétaire de foncier ou d'immobilier, privé ou public, discute avec l'entreprise d'activité productive. Selon le temps dont elle dispose pour opérer son développement, l'entreprise discute ou non le prix du foncier. Dans les processus avec acteurs intermédiaires (promoteurs, commercialisateurs, investisseurs...), les négociations sont souvent plus complexes et les discussions bilatérales se démultiplient. Qui plus est, certains intermédiaires achètent du foncier

et de l'immobilier dans des zones considérées comme rentables, mais ne l'investissent pas pour des activités productives.

En l'occurrence, l'analyse que nous avons conduite sur trois territoires, Valence Romans Agglo, Est Ensemble et Boucle Nord de Seine, fait ressortir une tendance à la multiplication des acteurs intermédiaires, et une déconnexion progressive entre l'offre et la demande foncière et immobilière des activités productives. En outre, les entreprises futures utilisatrices sont tributaires des intérêts et des exigences de ces acteurs.

Par ailleurs, la puissance publique délègue de plus en plus le foncier et l'immobilier à d'autres acteurs, y compris privés.

Enfin, la montée en puissance d'acteurs privés de type investisseurs se traduit par une financiarisation progressive du foncier et de l'immobilier productifs.

Caroline Granier

Face à ces constats, quel rôle peut-on confier aux collectivités territoriales ?

Magali Castex

Ce rôle a été prépondérant dans le projet européen Cycle Terre. En effet, le fonds Urban Innovative Action avait indiqué que le projet devait être porté par la collectivité de Sevrans, qui serait responsable de sa mise en œuvre vis-à-vis de l'Europe.

Concernant le foncier, après avoir longtemps été une ville industrielle, Sevrans a souffert d'une trop grande efficacité à reconverter ses friches. Toutefois, la ville ayant conservé la maîtrise foncière de petites parcelles, nous avons pu nous installer dans le jardin du Pôle Emploi avec un bail emphytéotique.

Caroline Granier

Paulette Duarte, les collectivités ont-elles une marge de manœuvre dans les processus de transfert du foncier et de l'immobilier que vous avez analysés ? Par ailleurs, cette chaîne de va-

leur varie-t-elle d'un territoire à l'autre ? Peut-elle être raccourcie, pour éviter la financiarisation croissante ?

Paulette Duarte

Les collectivités ne jouent pas le même rôle selon les territoires. Valence Romans Agglo, par exemple, tente de peser au travers de ses politiques de ZAE et de son PLUI, en fixant les prix du foncier des zones d'activités. De ce point de vue, elle se montre plus volontariste qu'Est Ensemble et Boucle Nord de Seine.

De la salle

Dans nombre de villes, les activités industrielles sont sur des terrains classés U, donc valorisés pour du logement. Les collectivités peuvent peser très lourdement sur le foncier en trouvant le courage de reclasser ces terrains, avec des prescriptions spécifiques. D'autres outils pour peser sur ce coût et maintenir des activités productives existent, à commencer par ne pas dépolluer les terrains industriels existants.

Thierry Petit

Le site industriel Lyon Paris que j'évoquais tout à l'heure a été en partie cédé par un industriel en collaboration avec la collectivité, au terme d'une négociation de long terme. L'intérêt à conserver une vocation industrielle était bien compris de part et d'autre. Il existe d'autres exemples en France dans lesquels les acteurs locaux ont tenu ferme face aux demandes des propriétaires, pour conserver la vocation initiale sans en changer la destination.

Les industriels sont aussi des acteurs du foncier à part entière. Lorsqu'ils cherchent à vendre leur terrain, ils tentent de le valoriser au maximum. De ce fait, ils participent aussi du renchérissement du coût du foncier.

De nombreuses emprises industrielles peuvent être conservées, quitte à n'être utilisées que dans 25 ans.

RESTITUTION DES ATELIERS ET CONCLUSION

- Vincent CHARLET, délégué général, La Fabrique de l'industrie
- Caroline GRANIER, cheffe de projet, La Fabrique de l'industrie
- Marjolaine GROS-BALTHAZARD, maître de conférences, Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine – Université Grenoble Alpes / laboratoire Pacte

Marjolaine Gros-Balthazard

L'atelier « Organiser le renouveau des territoires industriels » a mis en exergue quatre points clés :

- la nécessaire prise en compte des spécificités territoriales, y compris sectorielles, avec une réciprocité de réponse aux besoins industrie/territoires et une échelle d'intervention locale ;
- les indispensables coopérations interterritoriales et multi-niveaux, tant pour des aspects relationnels que matériels ;
- l'association d'un développement industriel « pur et dur » et d'un développement territorial large pour répondre aux enjeux de formation, de soutenabilité et d'hospitalité ;
- une réflexion sur ce que nous devons produire.

Caroline Granier

L'atelier « Le foncier et la ville productive : une incompatibilité ? » a dressé le constat positif qu'il existe une demande de la part des industriels pour du foncier en Île-de-France.

Dans le contexte de zéro artificialisation nette des sols et de transition énergétique, plusieurs solutions d'accompagnement de ces industriels sont en cours de réflexion, mais certains acteurs ont déjà engagé des actions pour favoriser le maintien d'activités productives en ville et renforcer l'acceptabilité de ces projets pour les populations.

Par ailleurs, le foncier est une problématique très large et mobilise de nombreux acteurs (propriétaires, industriels, investisseurs, promoteurs, etc.). Sa chaîne de valeur peut donc être très longue, et conduire dans certains cas à une financiarisation qui vise surtout un objectif de rentabilité.

Enfin, poser la question de ce que nous devons produire et des activités que nous voulons faire revenir revient aussi à poser celle de la politique industrielle que nous voulons soutenir – dont le foncier doit faire pleinement partie.

Vincent Charlet

Avant toute chose, je remercie les participants à cette journée d'études, fruit de plusieurs compagnonnages très féconds.

Le sujet de la rencontre entre l'industrie et les territoires est quasiment tellurique. Vus d'Atlas, ces continents dérivent lentement et se sont transformés au fil des siècles. En revanche, vus de l'expérience sensible de l'être humain, ils semblent plutôt immobiles. Qui plus est, ces deux univers sont difficilement miscibles. D'une part, l'industrie est indispensable à la survie des territoires – ruraux et urbains – mais les habitants n'en veulent pas. D'autre part, la grande industrie classique n'est pas désireuse de s'implanter dans les grandes métropoles compte tenu des contraintes posées.

Preuve que le sujet avance lentement, la rivalité d'usage entre les flux logistiques et la mobilité urbaine est encore largement impensée. Nous ne sommes donc qu'au début de l'histoire ! Autre preuve, plus anecdotique, le possible retour de l'industrie en ville était déjà débattu il y a une dizaine d'années.

Pour accélérer, deux continuums méritent d'être pris en considération : celui qui va des plus grandes métropoles aux territoires les moins denses, en passant par les villes moyennes ; celui qui va de la start-up ou du bureau tertiaire à la grande industrie classique, en passant par les preuves de concept et les sites expérimentaux. Je retiens des échanges d'aujourd'hui qu'aux extrêmes de ces continuums, rien n'a vocation à changer. La grande industrie restera loin des villes, dans lesquelles l'industrie tertiarisée a vocation à fleurir. C'est donc à la croisée entre les zones médianes que se joue la rencontre entre l'industrie et les territoires.

Cela explique que l'économétrie s'avère peu utile en la matière, contrairement aux études de cas. Cela explique aussi que les catégories de pensée et la terminologie sont parfois peu opérantes. Il est urgent d'en trouver d'autres pour ces zones médianes, faute de quoi les mécanismes que nous cherchons à mettre à jour resteront largement invisibilisés par les catégories académiques ou technocratiques habituelles.

Caroline Granier

Je remercie l'ensemble des personnes et des partenaires qui ont contribué à cette journée, ainsi que tous les participants, en présence et à distance, et toute l'équipe de l'OTI !

VOIR OU REVOIR LE COLLOQUE «INTÉGRER LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES DANS LES VILLES ET LES TERRITOIRES : QUELS LEVIERS D'ACTION ? » - 7 NOVEMBRE 2022

PUCA : <https://www.urbanisme-puca.gouv.fr/colloque-du-07-11-2022-integrer-les-activites-a2631.html>

La Fabrique de l'industrie : <https://www.youtube.com/playlist?list=PL-btwEmkccf03cqlu4023DLu42OlHKhvV3>



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pour retrouver toutes les infos
sur le programme Ville
productive, flashez ce QR code.



Organisme national de recherche et d'expérimentation sur l'urbanisme, la construction et l'architecture, le Plan Urbanisme Construction Architecture, PUCA, développe à la fois des programmes de recherche incitative, et des actions d'expérimentations. Il apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine.

L'OTI est un centre de ressources qui produit des études et organise un cycle de séminaires mensuels afin de mieux faire connaître les ressorts du développement industriel de nos territoires. Il a été créé en 2019 suite à la mise en place du programme Territoires d'industrie. Ce nouvel instrument de politique publique vise à apporter des solutions aux enjeux de recrutement, d'innovation, d'attractivité et de simplification des démarches administratives auxquels sont confrontés collectifs territoriaux et industriels.

